



MORT FILMÉ DANS UN HÔPITAL

L'ÉTHIQUE BAFOUÉE

Page 3

LE JEUNE

N° 8277 LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

INDÉPENDANT

Boughali mobilise
ses troupes

Page 3

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

SAHARA OCCIDENTAL

DISPARITIONS FORCÉES ET CRIMES IMPUNIS

Le régime marocain est encore sur la sellette en raison de ses crimes et de sa répression barbare contre les populations civiles sahraouies. L'une des pratiques les plus sinistres du Makhzen, c'est l'usage de la politique des enlèvements de militants civils sahraouis et des disparitions forcées. La disparition forcée est considérée comme « un crime contre l'humanité » par le droit international. Rabat est déjà coupable de crimes impunis et imprescriptibles.

Page 3



IATF

Les médias à
l'heure africaine

Page 3

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des bus à
hydrogène
vert

Page 5

FESTIVAL DU COSTUME TRADITIONNEL

Modélistes et
artisans assurent
le look

Page 9

Lancement de quatre
nouveaux établissements à
Djelfa

DANS le cadre du programme complémentaire initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le réseau national des établissements de formation, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine Oualid, a effectué, hier, une visite de travail dans la wilaya de Djelfa.

Lors de ce déplacement, le ministre a procédé à la pose de la première pierre de quatre nouvelles structures de formation, réparties entre plusieurs localités de la wilaya : un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) à Aïn Oussera, un autre à Zaafrane, un troisième à Messaâd, ainsi qu'un institut national d'enseignement professionnel (INEP) au chef-lieu de wilaya, Djelfa. Il a également visité l'établissement de formation privé El Mansoura, situé dans le quartier El Bassatine.

Avec ces nouveaux projets, la capacité d'accueil du secteur de la formation professionnelle à Djelfa sera renforcée de 3 400 places pédagogiques supplémentaires, répondant ainsi à la demande croissante des jeunes de la région. Ce développement permettra également d'élargir l'offre de formation dans des filières en adéquation avec les exigences du marché du travail.

Selon les services du ministère, l'investissement global dédié à ces infrastructures atteint 7,37 milliards de dinars algériens. Ces projets s'inscrivent dans une dynamique nationale de modernisation du secteur et de proximité des services publics, notamment dans les zones à fort potentiel de développement.

En clôture de sa visite, le ministre a rappelé que « cette dynamique reflète la volonté politique de l'État de faire de la formation professionnelle un pilier du développement local et national, à travers la mise en place de structures modernes et de spécialités adaptées aux besoins réels de l'économie nationale ». Il a également réaffirmé l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les instructions du président de la République, en matière d'égalité d'accès à la formation et de réduction des disparités régionales.

Aymen D.

RENTRÉE SCOLAIRE

Saâdaoui tend la main aux syndicats renforcé

À l'approche de la rentrée scolaire 2025-2026, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, en déplacement dans la wilaya de Béni Abbès, a réitéré, avant-hier soir, son engagement à maintenir un dialogue social constant avec les syndicats du secteur, face aux attentes du corps enseignant.

Dans cette optique, Saâdaoui a souligné sa disponibilité à poursuivre les concertations, menées depuis plusieurs mois, avec les partenaires sociaux du secteur de l'éducation, avec l'objectif d'améliorer le cadre professionnel, dans le sillage de l'adoption du statut particulier des personnels. Il a aussi exprimé sa volonté d'améliorer les conditions socio-professionnelles des corps communs et des professionnels de l'éducation.

« Nous allons poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux », a assuré Saâdaoui. Le ministre a, dans ce sens, déclaré : « Le nouveau statut comporte déjà des acquis qu'il convient de préserver, tout en restant ouvert aux propositions des représentants des enseignants des trois paliers – primaire, moyen et secondaire. » L'objectif, a-t-il précisé, est d'aboutir à un document finalisé qui servira de base à la poursuite du dialogue avec les représentants des travailleurs des corps communs.

Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a également évoqué la question des projets de réalisation des infrastructures scolaires nécessaires, soulignant qu'elles « doivent impérativement répondre aux standards fixés par le ministère de l'Éducation ».

Ces normes, a-t-il expliqué, sont conçues pour être en adéquation avec les objectifs pédagogiques tracés, condition essentielle, selon lui, pour garantir une meilleure qualité d'enseignement. Dans ce sens, il a exhorté les walis à suivre de près l'avancement des projets, pour éviter toute réalisation non conforme aux exigences arrêtées par le ministère.



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui.

Accompagné du wali de Beni Abbès, Djamel Eddine Hashass, le ministre a, ainsi, effectué une tournée d'inspection de plusieurs projets scolaires en cours de réalisation. À Igli, le ministre a indiqué que le chantier d'un nouveau lycée de 800 places pédagogiques, doté d'un internat de 200 lits et appelé à remplacer le lycée Abdelhafid Senhadri, avait atteint un taux d'avancement de 73%. Il a précisé que ce projet avait nécessité un investissement public de plus de 428 millions de dinars, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'achever les travaux dans les délais les plus courts. Dans la même commune, il a signalé avoir inspecté la construction d'un groupement scolaire primaire de 27 classes, situé dans le nouveau pôle urbain AJMAD.

À El Ouata, le ministre a fait savoir qu'il avait inauguré une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas par jour, destinée aux élèves du premier palier dès la rentrée 2025-2026. Il a également annoncé le lancement du chantier d'une nouvelle école primaire pouvant accueillir 300 élèves. Au chef-lieu de la wilaya, il a souligné avoir suivi l'avancement des travaux d'un nouveau lycée de 1000 places pédagogiques et procédé à l'inauguration de l'école primaire Othmani Ziane. A cette occasion, le ministre a annoncé le lancement du Grand Prix de l'innovation scolaire, dont la première édition sera consacrée à la robotique. Le même responsable a également révélé l'intention de son département de relancer les compétitions inter-lycées dès la rentrée 2025-2026, dans l'optique de renforcer l'esprit d'émulation et de performance entre établissements.

Khalil Aouir

FOURNITURES SCOLAIRES

Points de vente et salons mobilisés

À l'approche de la rentrée des classes 2025-2026, le gouvernement se mobilise pour assurer aux familles des conditions optimales d'acquisition des fournitures scolaires. C'est dans ce cadre que le Premier ministre par intérim, M. Saïfi Ghrib, a présidé, hier, au Palais du gouvernement, une réunion de travail consacrée à l'organisation de salons régionaux, de foires au niveau des wilayas et de points de vente de proximité. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. L'initiative s'inscrit dans le droit fil des orientations du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait donné instruction de mettre en place tous les moyens nécessaires afin d'alléger les charges pesant sur les ménages à la veille de la rentrée.

Le Premier ministre a souligné, dans le même texte, que cette démarche vient « renforcer les efforts déjà déployés par les différents opérateurs économiques » pour garantir la disponibilité des fournitures scolaires et leur commercialisation « à des prix préférentiels, accessibles au plus grand nombre ». L'objectif étant de répondre à la forte demande induite par la

rentrée et contenir les prix, dans un contexte marqué par des tensions sur le pouvoir d'achat.

Ainsi, des salons régionaux seront organisés dans les grandes métropoles du pays, tandis que chaque wilaya verra la tenue de foires locales. Parallèlement, des points de vente de proximité seront ouverts pour permettre aux familles d'accéder facilement aux articles scolaires essentiels. Ces structures offriront une large gamme de produits, allant des cahiers et stylos aux cartables et manuels, le tout à des tarifs étudiés.

La réunion, présidée par M. Saïfi Ghrib, a réuni plusieurs membres du gouvernement ainsi que des acteurs économiques de premier plan.

Ont pris part aux travaux les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, aux côtés du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

S. B.

Ruée sur les fournitures bon marché à Médéa

LE COUP d'envoi de la foire des fournitures scolaires, organisée par les services de la direction du commerce, a été donné hier par le wali Djillali Doumi, en présence du président de l'APW, des responsables du secteur du commerce, de la chambre de commerce et d'industrie du Titteri, ainsi que de représentants de la protection des consommateurs.

Installée dans les locaux de la maison de l'artisanat, à l'entrée est de la ville de Médéa, la manifestation a attiré une foule nombreuse, notamment des parents à la recherche de fournitures scolaires à prix abordables pour garnir les cartables de

leurs enfants scolarisés. Opérateurs et fabricants ont ouvert des stands proposant une large gamme d'articles : cahiers, cartables, sacs à dos, blouses de différentes couleurs, stylos, crayons... Des produits fabriqués localement ou importés sont exposés à la vue des parents et des élèves, à des prix jugés accessibles par plusieurs visiteurs.

Si les prix varient selon la qualité, la marque ou le type de produit, certains commerçants informels ou occasionnels tentent néanmoins de profiter de l'affluence pour écouler des articles de moindre qualité, parfois en consentant des remises

alléchantes pour attirer la clientèle.

Parmi les prix affichés : le cahier de 48 pages est proposé à 24 DA, celui de 120 pages à 45 DA. Les stylos à bille sont vendus entre 20 et 50 DA, tandis que les sacs à dos oscillent entre 1 600 DA et 2 700 DA. Considérée comme une aubaine pour les foyers modestes, la foire permet à de nombreuses familles d'acquiescer les fournitures scolaires exigées. « Les frais de la rentrée sont un lourd fardeau pour les ménages à revenu limité », confie une mère de famille croisée à la sortie, un sac plastique rempli de cahiers à la main.

Pour garantir l'accessibilité des fournitures

scolaires à des prix encadrés, la wilaya a par ailleurs ouvert sept marchés de proximité dans les principales agglomérations : Médéa, Berrouaghia, Béni-Slimane, Tablat, Ksar El Boukhari, Sidi Naâmane, ainsi qu'un point de vente à Guelb Kébir. Lors de sa visite, le wali a exhorté les commerçants à consentir des rabais et pratiquer des prix réduits pour l'ensemble des fournitures scolaires. Il a également souligné l'importance des expositions et des marchés de quartier dans l'allègement du fardeau financier que représente la rentrée pour de nombreuses familles.

Nabil B.

SAHARA OCCIDENTAL

Disparitions forcées et crimes impunis

Le régime marocain est encore sur la sellette en raison de ses crimes et de sa répression barbare contre les populations civiles sahraouies. L'une des pratiques les plus sinistres du Makhzen, c'est l'usage de la politique des enlèvements de militants civils sahraouis et des disparitions forcées.

Souvent, cela se termine par des assassinats ou des exécutions sommaires. Et les exemples sont nombreux. La disparition forcée est considérée comme « un crime contre l'humanité » par le droit international. Rabat est déjà coupable de crimes impunis et imprescriptibles. L'ignoble schéma est simple : enlever en pleine nuit et faire disparaître la victime, loin de sa région, sans donner de nouvelles. Toutes les recherches ou les procédures judiciaires sont vaines, car aucune trace n'est laissée pour que les parents ou proches puissent retrouver les victimes. Et les chiffres de cette politique criminelle sont effarants. Selon l'ONG AFAPREDESA, plus de 4 500 cas de disparition forcée ont été recensés, dont près de 445 restent encore irrésolus. Pour les familles de victimes, cette pratique de l'occupant marocain n'est pas nouvelle. C'est une méthode généralisée de chantage et un moyen de pression sur les militants et leurs proches. Cette ignoble pratique plonge les familles des disparus dans l'effroi, choquées par la peur et l'injustice. Pour les Sahraouis, c'est un drame éternel, car la disparition forcée plonge des familles entières dans l'incertitude, les prive de sépulture et de deuil. Le plus terrible demeure cette angoisse d'apprendre que les proches sont enterrés dans des fosses communes ou jetés dans la mer. Le rapport de mémoire d'Oasis montre que le Sahara occidental enregistre des cas de disparition forcée les plus élevés au monde. Encouragé



par l'impunité et le silence complice de la communauté internationale, le régime d'occupation marocain exerce délibérément, et depuis le début de la colonisation du Sahara occidental, cette politique visant à étouffer toutes les voix des résistants pacifiques sahraouis. Quand Rabat et le Front Polisario ont signé les accords de cessez-le-feu en 1991, le Makhzen a libéré plus de 300 Sahraouis, pourtant considérés comme disparus depuis 1975 alors que leurs familles n'avaient aucune nouvelle, ce qui prouve que cette pratique est ancrée chez le Makhzen et ses services de répression. Les cas emblématiques du journaliste sahraoui Mohamed Lamin Haddi, soumis à des conditions carcérales inhumaines, ou de l'activiste Sultana Khaya, victime d'un siège policier et d'agressions constantes, rappellent que les

pratiques de disparition et de répression restent d'actualité. Samedi dernier, c'était la Journée internationale des victimes de disparition forcée, qui coïncide avec le 30 août. Une journée proclamée par l'ONU en 2010. Car la disparition forcée est devenue un phénomène qui a pris de l'ampleur à travers le monde et qui est considéré juridiquement comme un crime contre l'humanité. C'est l'occasion de sensibiliser l'opinion mondiale sur les graves violations des droits de l'homme toujours en cours au Sahara occidental, où Rabat poursuit, en dépit des appels et des dénonciations, sa politique de disparition forcée contre les civils sahraouis. Pourtant signataire de plusieurs traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont la Convention internationale pour la protection des personnes contre les disparitions

forcées, le royaume du Maroc continue de commettre des violations des droits de l'homme de plus en plus graves dans la dernière colonie d'Afrique. Ces dernières années, des centaines d'organisations membres du Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental ont appelé le Maroc à abandonner ses politiques coloniales (pillage illégal des ressources naturelles sahraouies, disparition forcée, usage de la torture, détention arbitraire, représailles, destruction de biens personnels...). Pour certains activistes, il existe un véritable danger d'extermination du peuple sahraoui et une épuración ethnique sauvage, visant à libérer des régions entières pour les offrir aux nouveaux colons marocains ou étrangers, notamment français et israéliens. **Hachemi B.**

APN

Boughali mobilise ses troupes pour la rentrée

DANS le cadre des préparatifs de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2025-2026, le président de l'Assemblée populaire nationale Brahim Boughali, a saisi hier, l'occasion de la réunion du Bureau pour féliciter les nouveaux élus, réitérer son appel à redoubler d'efforts dans l'accomplissement des missions parlementaires et saluer les forces vives du pays. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'APN. Boughali a annoncé que « la session ordinaire du Parlement pour l'année 2025-2026 sera ouverte prochainement, juste après la clôture de la quatrième édition de la Foire commerciale interafricaine ». Soulignant l'importance du « rôle de l'Algérie en tant que locomotive du développement en Afrique et catalyseur du renforcement des échanges entre les pays du continent dans divers domaines ». En outre, le président de l'APN a tenu à féliciter les membres du Bureau récemment élus, les exhortant à « redoubler d'efforts afin de parachever les chantiers législatifs et parlementaires entamés depuis le début de la législature ». Il a, par ailleurs, salué la nomination de Saïfi Ghrieb en qualité de Premier ministre par intérim, assurant de « la disponibilité de l'Assemblée à coopérer et à coordonner pleinement avec lui dans le cadre de la mise en œuvre du programme ambitieux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Sur le plan diplomatique, Boughali a relevé l'importance « de renforcer la diplomatie parlementaire, instrument essentiel pour la défense de la souveraineté nationale et la consolidation des positions de l'Algérie sur la scène internationale ». Il a ajouté que « la coordination continue avec le président du Conseil de la Nation garantit une action législative et diplomatique conjointe et efficace ». En conclusion, le président de l'APN a rendu hommage « aux efforts constants de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale et de la Protection civile, qui veillent à la sécurité du pays, protègent les citoyens et interviennent avec efficacité face aux incendies et aux incidents provoqués par les fortes chaleurs ». Il convient de noter que l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2025-2026 a été reportée à après le 10 septembre, car coïncidant avec la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue à Alger du 4 au 10 septembre. a indiqué le Conseil de la nation au terme de la réunion de son Bureau tenue sous la présidence d'Azouz Nasri, président de l'institution parlementaire.

Sihem B.

IATF

Les médias a l'heure africaine

TOUS les moyens humains et matériels sont mobilisés pour garantir la réussite de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). C'est ce qu'a affirmé hier le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, appelant les médias à une forte mobilisation dans l'accompagnement de ce plus grand événement économique du Continent africain. Une large couverture médiatique de l'IATF est annoncée eu égard à l'intérêt exprimé par la presse nationale et étrangère, ainsi que par des experts. Le ministère de la Communication a, en effet, reçu un total de 1 100 demandes d'accréditation dont 175 de la presse étrangère, selon le document du département de la Communica-

tion remis hier à la presse, à l'occasion d'une journée d'information organisée au Centre international des conférences (CIC), dédiée aux préparatifs mais aussi aux défis de l'IATF. Tous les moyens humains et techniques mis en œuvre en prévision de l'IATF, que l'Algérie doit abriter du 4 au 10 septembre, ont été mentionnés dans le détail, l'objectif étant de mettre à la disposition des médias tous les moyens nécessaires pour accomplir leur mission dans les meilleures conditions. Intervenant à l'ouverture de cette journée d'information, marquée par la présence du commissaire de la 4e édition de l'IATF, Larbi Latreche, ainsi que de l'expert et

conseiller en stratégie et développement durable Mouloud Khelif, le ministre de la Communication a appelé les représentants de la presse nationale à se mobiliser pour garantir la réussite de cet événement. Il a ainsi mis en avant la mobilisation de tous les moyens afin de permettre aux journalistes d'accomplir leur mission et d'assurer une couverture optimale de ce grand rendez-vous. Le ministre a, en outre, souligné l'importance de cet événement qui est à même de renforcer les échanges et l'intégration économique de l'Afrique mais aussi de renforcer les échanges entre les pays africains, notamment dans le cadre de la ZLE-CAF.

L'importance pour l'Algérie d'accueillir ce grand événement a été, par ailleurs, mise en avant par le ministre de la Communication, qui a souligné que cette manifestation est aussi une opportunité de promouvoir la place de l'Algérie. Cela, a-t-il dit, reflète et réaffirme l'engagement de l'Algérie pour renforcer la coopération et l'intégration économique du Continent africain. En plus de l'aspect économique, Mohamed Meziane a relevé la particularité de cette édition, qui promet d'être une plate-forme d'échange entre les peuples et de jeter les bases d'un avenir commun.

Lilia Aït Akli

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

La fibre optique dans toute l'Algérie d'ici 2027

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé qu'un vaste programme est en cours afin d'assurer la couverture de l'ensemble du territoire national en fibre optique d'ici à la fin de 2027. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, ajoutant que cette opération constitue «une priorité stratégique» pour son département. Le ministre a souligné, à partir de la wilaya de Batna où il était en visite de travail et d'inspection hier samedi et dimanche, que la généralisation de la fibre optique se fait progressivement, jusqu'à être introduire «dans toutes les daïras et toutes les communes» du pays, rappelant que le projet repose sur un plan de déploiement qui est en train d'être suivi pas à pas. M. Zerrouki a, ensuite, expliqué que ce plan prévoit d'abord le raccordement des grandes villes considérées comme les cœurs de wilayas, avant d'étendre progressivement la couverture. Il y a lieu de relever que Sid Ali Zerrouki s'est rendu dans la commune du chef-lieu de la wilaya de Batna, où il a procédé à l'inauguration du réseau Internet par fibre optique (FTTH) dans le quartier Hamma 02. Le ministre a souligné, en présence des citoyens qui étaient nombreux, l'importance stratégique de cette technologie FTTH, laquelle doit, selon lui, devenir «omniprésente dans tout le pays d'ici à 2027» selon les ambitions et prévisions nationales. Dans ce sens, il a exhorté les autorités locales à accélérer le déploiement de la fibre optique, notamment vers les zones d'activité économique et les nouveaux pôles urbains, afin de répondre à la demande croissante en termes de très haut débit aussi bien des entreprises que des ménages.

Au cours de son déplacement, le ministre a également marqué une halte à la guichetterie principale de la poste, située en centre-ville, marquant un point d'inflexion important dans sa visite. Il a profité de l'occasion pour ordonner une intervention rapide et corrective dans plusieurs communes de la wilaya où les guichets automatiques de retrait d'argent souffrent toujours de dysfonctionnements, malgré l'installation récente, au cours de cette année, de quinze nouveaux appareils. Il a insisté sur l'importance du paiement électronique, non seulement comme facilitateur de services pour les citoyens, mais aussi comme outil de désengorgement des guichets, de réduction du traitement physique de l'argent liquide et de promotion de l'inclusion financière. Le ministre n'a pas omis, à cette occasion, de réaffirmer que l'amélioration des conditions professionnelles et sociales du personnel reste une priorité majeure pour son département, rappelant les mesures annoncées lors de ses précédentes tournées, la semaine dernière, notamment dans les wilayas de l'Ouest. Par la suite, le ministre s'est rendu dans plusieurs agences des opérateurs de téléphonie mobile de Batna, où il a rappelé les engagements des opérateurs à garantir une couverture conforme aux cahiers des charges et déployer l'internet sur les axes routiers.

Hamid B.

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE De l'alcool médical à base de raisin

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a inauguré, hier, la première unité en Algérie de production d'alcool médical issue de la transformation du raisin, lors de sa visite dans la wilaya de Aïn Témouchent. Cette visite a également permis de s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques liés à l'agriculture, au foncier et à la pêche, ainsi que de donner de nouvelles orientations pour renforcer la production nationale et réduire la facture d'importation.

La nouvelle structure est la première du genre au niveau national produire de l'alcool médical à partir d'une matière première agricole. Relevant de l'Entreprise nationale de développement des cultures stratégiques, cette unité, qui s'étend sur de 2 ha, contribuera à renforcer la production nationale et réduire la dépendance aux importations. Le ministre a salué, dans ce sens, la qualité de cette réalisation moderne et a rendu hommage aux agriculteurs qui assurent l'approvisionnement en raisin, matière première de l'usine. Dans le cadre de son programme de visite, le ministre a mis l'accent sur plusieurs dossiers prioritaires, notamment l'avancement des travaux relatifs aux neuf silos de proximité pour le stockage des céréales dont a bénéficié la wilaya. Il a insisté sur la nécessité d'achever ces projets dans les plus brefs délais, compte tenu de leur caractère stratégique, puisqu'ils seront destinés au stockage des principales récoltes, en particulier les céréales et les graines oléagineuses.

Concernant la filière lait, M. Cherfa a pris connaissance des résultats liés à la production de lait partiellement écrémé grâce à l'intégration du lait frais local. Il a donné des instructions pour assurer la réussite de ce dispositif, qui vise à encourager la production nationale, soutenir les éleveurs, réduire la facture d'importation du lait en poudre et développer le cheptel de vaches laitières.

Au sujet du foncier agricole, le ministre a rappelé l'importance d'achever l'opération de régularisation et d'assainissement,



Le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa.

conformément à la circulaire interministérielle publiée le 1er juin 2025 en application des directives du président de la République. Cette démarche est essentielle pour encourager l'investissement et accroître la production.

Il a également exhorté les cadres du secteur à inciter les agriculteurs à adhérer au dispositif de création de chambres froides de petite et moyenne capacités, afin de renforcer les capacités de stockage et de protéger les revenus des producteurs.

En ce qui concerne la pêche et l'aquaculture, le ministre a souligné le rôle prioritaire des professionnels de la pêche dans la stratégie nationale, insistant sur la nécessité de les accompagner sur le terrain, d'améliorer

leurs conditions de travail et de renforcer les organisations professionnelles.

La wilaya de Aïn Témouchent occupe une place de choix dans ce domaine, se classant deuxième au niveau national en termes de production halieutique. Elle dispose de ressources maritimes importantes et d'infrastructures adaptées, comprenant deux ports de pêche et un abri de pêche, qui en font un pôle central pour les activités halieutiques. A ce propos, Cherfa a rappelé l'importance de l'aquaculture, notamment l'élevage du tilapia rouge, et a invité les acteurs du secteur à intensifier leurs efforts pour accroître la production et tirer profit des incitations offertes par l'État.

Rim Boukhari

EAU POTABLE À BÉJAÏA

La gestion confiée à l'ADE

FINI la gestion de l'eau potable par les communes dans la wilaya de Béjaïa. Cette denrée vitale devrait être gérée totalement par l'Algérienne des eaux (ADE). Toutes les communes seront progressivement saisies et allégées de ce fardeau. C'est le wali de Béjaïa Kamel-Eddine Karbouche qui l'a annoncé récemment à Radio Soummam. «J'ai donné des instructions à l'ADE afin de prendre, progressivement, en charge la gestion de l'eau potable de toutes les communes de la wilaya», a-t-il indiqué. Et d'ajouter : «Actuellement, 32 communes sont confiées à l'ADE après le basculement récent de 11 nouvelles communes.»

Le premier responsable de la wilaya a, par la suite, exprimé son étonnement quant au «refus» de l'une des communes sans citer laquelle, de signer la convention relative à la gestion de l'eau potable par l'ADE. Un refus qui a été, notifié par une délibération en bonne et due

forme de l'APC. Pour lui, «cela est inadmissible». Il s'est, ensuite, interrogé sur «les motivations» ayant conduit les auteurs de la délibération à prendre cette décision, pour le moins étonnante au moment, où, dit-il, «de nombreuses communes veulent s'y désengager et ont instamment sollicité l'ADE afin de prendre en charge la gestion de l'eau potable faute de budgets et de subventions».

«Ce sont des charges en moins pour les APC, car ce sera à l'ADE de mobiliser ses moyens humains, financiers et matériels à ce propos et ce sera un soulagement aux communes qui ne peuvent pas supporter les charges sur leurs budgets qui sont limités». Pour M. Karbouche, «une autre commune sera choisie à la place de celle-ci». Et d'ajouter : «Nous essayons de les convaincre pour le moment afin de revenir sur leur décision, mais si d'aventure ils venaient à refuser toujours notre démarche,

nous allons la confier malgré eux à l'ADE», a-t-il lancé. Le chef de l'exécutif a fait savoir que «la wilaya est alimentée actuellement par 140 forages, 2 barrages Tichi-Haf et Ighzer-Oufis en plus de la station desalement de l'eau de mer qui a été mise en service il y a 20 jours». Justement, la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt (Toudja) qui alimente actuellement une trentaine de communes, «tourne actuellement avec un régime de 150 000 m3 et le débit sera augmenté à 180 000 m3 dans deux semaines, ensuite à 240 000 m3 et dans deux mois nous arriverons à produire 300 000 m3», indique M. Karbouche. Cependant, dit-il : «Nous n'avons pas besoin de toute cette quantité, car nous sommes déjà alimentés par deux barrages (El Aisser Azegza et Tichi-Haf) et 140 des forages qui en sont des appuis.» «C'est vrai», reconnaît-il, «il y a un manque d'eau parfois dans

certains villages, mais pas en ressource en raison de la vétusté des conduites». «Nous faisons un recensement de ce manque afin de les inscrire dans le cadre de l'exercice 2026», a-t-il rassuré. «Ces derniers sont alimentés en camion-citerne et la wilaya en compte 70 et ce point a été abordé avec les chefs de daïra.»

Il est utile de rappeler que l'ADE, unité de Béjaïa, fait face à un montant considérable de créances estimé à 150 milliards de centimes, répartis entre plusieurs catégories de clients.

Les ménages représentent la part la plus importante avec 67 milliards de centimes, soit 45% du montant total. L'administration est juste derrière 66 milliards de centimes, représentant 44% des créances. Le secteur tertiaire cumule 14 milliards de centimes, soit 10%, tandis que la créance des travaux et services est de 2 milliards de centimes, soit 01%».

N. Bensalem

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES BUS À HYDROGÈNE VERT

L'Algérie a franchi une étape majeure dans sa transition énergétique avec le lancement du projet de fabrication d'un moteur fonctionnant à l'hydrogène vert (BAHU) pour les bus. Cette initiative permettra de développer le transport collectif, en plus de réduire considérablement les émissions de carbone et d'économiser près de 31 % de la production énergétique locale, marquant une avancée stratégique vers le développement durable.

La cérémonie de lancement a eu lieu, hier à Alger, sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Ce programme de bus à hydrogène vert s'inscrit dans le cadre «de la valorisation des résultats de la recherche et du développement, et de la transformation de l'innovation en solutions industrialisables», a indiqué un communiqué du ministère.

Ce projet, qui consiste à convertir les moteurs diesel des bus de transport en moteurs alimentés à l'hydrogène vert, devrait permettre à lui seul d'économiser près de 31% de la production énergétique locale, selon la même source.

Au-delà de cet impact énergétique majeur, l'initiative contribuera à réduire de façon significative les émissions de carbone liées au diesel et soutenir la stratégie nationale de développement durable inscrite dans le programme gouvernemental 2024-2029.

La cérémonie s'est tenue en présence de représentants de la Défense nationale, de la Direction centrale des industries militaires, du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, de la directrice de l'École nationale supérieure des énergies renouvelables, ainsi que de plusieurs chercheurs et responsables de centres de



Une étape majeure.

recherche, aux côtés de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI).

L'investissement dans le domaine de l'hydrogène vert constitue un levier stratégique pour renforcer la souveraineté énergétique nationale, réduire la dépendance aux énergies fossiles et diversifier l'économie nationale.

La généralisation de moteurs à hydrogène dans le transport urbain et interurbain permettrait de transformer profondément le secteur, en le rendant plus propre et plus efficace, estime-t-on de même source.

Il convient de noter que l'Algérie dispose d'atouts majeurs, à l'instar de l'ensoleillement, du potentiel éolien et des infrastructures énergétiques, qui la placent en bonne position pour

devenir un acteur-clé dans la production et l'exportation de l'hydrogène, notamment vers les pays européens, dont l'Italie, l'Allemagne.

Ce qui lui permet d'attirer des partenariats technologiques et des investissements étrangers, dans un contexte où l'hydrogène vert s'impose comme l'une des énergies du futur, capable de répondre aux enjeux environnementaux et aux besoins croissants en énergie durable. Parallèlement, il convient de rappeler que l'Algérie entend devenir un producteur important d'hydrogène vert et prévoit, à terme, de couvrir par ses exportations 10% des besoins de l'Union européenne à travers la réalisation du South2 Corridor. Ce projet est un accord stratégique entre

l'Algérie et plusieurs pays européens (Italie, Allemagne, Autriche) visant à établir un grand pipeline pour transporter de l'hydrogène vert d'Afrique du Nord vers l'Europe.

Le projet, qui prévoit un pipeline long de 3 300 km, permettra de fournir jusqu'à 4 millions de tonnes d'hydrogène vert aux pays de l'UE d'ici à 2030, un objectif ambitieux qui positionne l'Algérie comme un acteur-clé du marché mondial de l'hydrogène grâce à son potentiel en énergies renouvelables et à ses ressources humaines.

Ainsi, le pays pourra améliorer ses perspectives économiques, créer de nouveaux emplois et diversifier ses sources énergétiques.

Rim Boukhari

EXPORTATION DE PRODUITS ALGÉRIENS VERS LA SYRIE

Cinq projets d'accord en préparation

LA FOIRE internationale de Damas constitue une véritable opportunité pour les entreprises algériennes qui sont en passe de nouer des partenariats avec leurs homologues syriennes, en vue d'exporter des produits algériens. Pas moins de cinq projets d'accord sont en préparation entre les opérateurs des deux pays.

C'est ce qu'a fait savoir le chef de la délégation algérienne, Boualem Bouadma, affirmant que les entreprises algériennes participant à la 62e Foire internationale de Damas discutent avec des opérateurs économiques syriens des possibilités de signature de contrats pour l'exportation de leurs produits vers le marché syrien.

Pas moins de cinq projets d'accord étaient en préparation entre opérateurs algériens et syriens, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire (boissons et huile d'olive) et des produits cosmétiques, selon les précisions de M. Bouadma, lequel a également signalé le grand intérêt exprimé pour les matériaux de construction. Ces derniers ont suscité, a-t-il souligné, un grand intérêt chez la partie syrienne qui l'a fait savoir, et ce malgré l'absence à cette foire d'entreprises algériennes du secteur. Les coordonnées des entreprises algériennes spécialisées ont cependant été communiquées aux opérateurs syriens pour d'éventuels futurs partenariats.

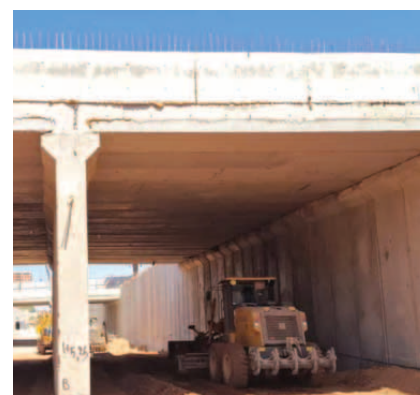
Selon Boualem Bouadma, la participation algérienne pourrait aussi déboucher sur des partenariats dans le domaine de l'énergie. En effet, la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du Groupe Sonelgaz, a établi un premier contact avec des partenaires syriens, les discussions devant se poursuivre après la foire, compte tenu du caractère stratégique de ce secteur, a-t-il expliqué.

Mettant en avant le vif intérêt manifesté par les opérateurs syriens pour les investissements algériens et leur volonté de voir la présence algérienne se renforcer dans divers secteurs, notamment suite à la levée de plusieurs restrictions sur l'économie syrienne, le chef de la délégation algérienne a affirmé que la concrétisation de ces initiatives demeure tributaire du règlement de certains points liés aux procédures bancaires entre les deux parties.

Il convient de noter que le stand algérien à la 62e Foire internationale de Damas, qui s'est ouverte le 27 août et se poursuivra jusqu'au 5 septembre, a enregistré une grande affluence de visiteurs venus découvrir la qualité des produits algériens. Entre 30 et 40 visites professionnelles, en plus d'une forte affluence du public, sont enregistrées au niveau du pavillon algérien, selon M. Bouadma, notant que l'espace algérien a également reçu la visite de

personnalités politiques et diplomatiques, dont le conseiller médiatique du président syrien, des représentants de l'Union européenne et des ambassadeurs de plusieurs pays, outre l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Abdelkader Kacimi El-Hassani. Selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, «le vif intérêt» pour les produits et services présentés par les entreprises algériennes reflète le succès grandissant rencontré par le label algérien dans le monde arabe. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à élargir le partenariat économique, à faire connaître la qualité et la variété des produits nationaux et à ouvrir de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques algériens pour accéder à de nouveaux marchés, selon le département du Commerce extérieur. Dans le programme de la participation algérienne sont prévues des rencontres B2B, des présentations techniques des produits nationaux, ainsi que des séances de négociation pour la conclusion d'accords de partenariat stratégiques dans le domaine de l'investissement. Le pavillon algérien regroupe 14 entreprises opérant dans des secteurs stratégiques et prometteurs, notamment les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires et les produits cosmétiques.

Lilia A. A.



ORAN

Les travaux du tunnel de la Pépinière avancent à grands pas

LES TRAVAUX du tunnel de la pépinière dans la wilaya d'Oran connaissent une progression remarquable. Constatée hier sur place par le wali, Samir Chibani, cette avancée fait suite à l'ouverture de deux trémies supérieures cet été. Le chantier est désormais entré dans une nouvelle phase avec la réalisation de la chaussée intérieure. Ce projet structurant, qui transformera la circulation à Bir El Djir et sur la RN11, devrait être livré dans des délais rapprochés, offrant aux usagers un gain de temps considérable et un confort de déplacement amélioré.

Après la mise en service de deux trémies supérieures en juin et juillet derniers, qui ont permis de fluidifier la circulation sur cet axe stratégique reliant Bir El Djir à la RN11, les équipes de l'Entreprise nationale des ponts et travaux d'art (SAPTA) poursuivent activement les travaux. La priorité est désormais donnée à la réalisation de la chaussée intérieure du tunnel, une étape-clé vers la finalisation de l'ouvrage.

En parallèle, des opérations d'aménagement et d'embellissement sont programmées. Elles portent sur l'installation d'un éclairage public et décoratif, la mise en place de caméras de surveillance pour renforcer la sécurité, ainsi que la réalisation de fresques artistiques destinées à valoriser l'esthétique urbaine et donner une identité visuelle à l'infrastructure. Considéré comme l'un des projets structurants de la wilaya, le tunnel de la pépinière constitue une réponse concrète aux problèmes de congestion routière à l'entrée est d'Oran. Sa livraison prochaine devrait apporter une amélioration durable de la fluidité du trafic et un confort accru pour les usagers.

Interrogé par le Jeune Indépendant, Karim, un jeune commerçant du centre-ville, confie : «On attend avec impatience la fin des travaux. Ce tunnel va vraiment nous faciliter la vie, surtout aux heures de pointe.» De son côté, Nadia, qui habitante à Arzew, emprunte chaque jour la RN11 pour rejoindre son lieu de travail près du quartier Gambetta témoigne : «Je passe par ici tous les matins, dès que ce tunnel sera ouvert, ça va me faire gagner beaucoup de temps et moins de stress dans les embouteillages.» Quant à Mohamed, résidant du quartier voisin, il insiste sur l'aspect esthétique : «J'habite juste à côté et j'ai hâte de voir ce rond-point se transformer. Avec l'éclairage, les fresques et les aménagements, ce sera un vrai lieu agréable, pas seulement un passage.» Ces avis traduisent une forte attente des citoyens, partagés entre l'espoir d'une meilleure circulation et la fierté de voir leur cadre de vie se moderniser.

D'Oran, Brahim Mazi

SOLIDARITÉ

Lancement d'une caravane médicale à Sidi Bel Abbès

En visite officielle dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a entamé hier une série d'activités dont le lancement officiel d'une caravane de solidarité médicale destinée aux familles nécessiteuses vivant dans les zones enclavées.

Mouloudji a affirmé que « l'objectif de ces caravanes organisées régulièrement, en coordination avec le ministère de la Santé et la Protection civile est d'apporter une réponse immédiate aux besoins des familles vulnérables et d'alléger leur quotidien ». Précisant que ces actions s'inscrivent dans la stratégie globale de l'État visant à rapprocher les dispositifs d'aide des citoyens. À quelques jours de la rentrée scolaire, cette initiative se veut aussi un appui supplémentaire destiné à garantir l'égalité des chances et à éviter que la précarité ne constitue un frein à la scolarisation des enfants. L'opération, soigneusement préparée par les services de la solidarité nationale en coordination avec les cellules de proximité, cible en priorité les familles recensées dans les zones enclavées. La caravane transporte un lot conséquent d'équipements médicaux, de fournitures scolaires, de fauteuils roulants pour les personnes à besoins spécifiques ainsi que de matériel médical et de soins quotidiens destinés aux personnes âgées. Elle est accompagnée par des équipes médicales et sociales, chargées d'assurer un suivi sanitaire et psychologique, en collaboration avec les services de la santé et de la protection civile.

La ministre a profité de cette étape pour rappeler la décision capitale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune,



relative à la prise en charge des citoyens démunis non assurés socialement, ainsi que de leurs enfants mineurs placés sous leur tutelle.

Affirmant que « c'est un acte fort qui traduit la volonté de l'État de bâtir un système de protection sociale inclusif, où chaque Algérien, indépendamment de sa

condition, bénéficie d'un soutien et d'une dignité préservée ».

HOMMAGE AUX INSTITUTRICES MARTYRES D'AÏN ADDEN

La deuxième étape de la visite a été empreinte d'émotion et de recueillement. La ministre, entourée des autorités locales et sécuritaires, s'est rendue à la commune d'Aïn Adden où elle a observé une minute de silence et déposé une gerbe de fleurs au pied du monument commémoratif dédié aux enseignantes assassinées par le terrorisme en 1997.

« Se recueillir devant la mémoire de ces martyres est un devoir de reconnaissance et d'honneur », a déclaré Mouloudji, rappelant que ces femmes, tombées au champ d'honneur durant la décennie noire, illustrent la bravoure et le sacrifice de l'Algérienne à toutes les étapes de l'histoire nationale. Elle a appelé à transmettre leur mémoire aux générations futures comme symbole de résistance et de fidélité à la patrie. Cette commémoration s'inscrit dans le cadre du 28^e anniversaire du massacre d'Aïn Adden, où onze enseignants et enseignantes ont été lâchement assassinés le 27 septembre 1997. À Tessaïla, la ministre a inspecté le siège qui sera transformé en annexe du Centre national de formation des cadres spécialisés relevant du secteur de la Solidarité nationale. A cette occasion, elle a souligné l'importan-

ce de la formation comme axe central du plan d'action 2025-2029. L'objectif étant l'amélioration des compétences des ressources humaines et l'amélioration de la qualité des services sociaux. La ministre a déclaré que son département œuvre à hisser les centres de formation actuels au rang d'instituts nationaux spécialisés, afin de répondre aux nouveaux besoins du secteur social et d'adapter les programmes aux réalités évolutives de la société algérienne.

La visite s'est poursuivie par une halte à la maison des personnes âgées de Sidi Bel Abbès.

La ministre y a inspecté les conditions de prise en charge et salué les efforts des encadreurs. Assurant que « la prise en charge des aînés est une responsabilité morale et sociétale qui doit être assumée collectivement ». Elle a également relevé l'importance d'améliorer en permanence les espaces de vie des pensionnaires à travers des initiatives favorisant leur bien-être. Il s'agit notamment de la mise en place de jardins pédagogiques, d'ateliers de jardinage, d'élevage d'animaux, ainsi que des activités récréatives adaptées. Précisant que ces projets s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan de Madrid sur le vieillissement et dans la réalisation des objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

Sihem Bounabi

DIABÈTE INFANTILE

Appel au remboursement des dispositifs appropriés

EN PRÉVISION de la rentrée scolaire, l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger a haussé le ton pour réclamer le remboursement des dispositifs de mesure de la glycémie « sans piqûre ». Cet appel a été relayé et soutenu par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), à travers un communiqué. « Nous réclamons le remboursement des dispositifs de mesure du taux de sucre dans le sang sans piqûre », a d'emblée plaidé l'organisation, rappelant que ces appareils, déjà utilisés à l'étranger, constituent plus qu'un simple confort, ces derniers relèvent de la nécessité vitale, pour garantir un suivi continu de la glycémie des enfants et leur assurer une scolarité en toute sécurité. Selon le communiqué, ces dispositifs de suivi continu du glucose, déjà adoptés dans de nombreux pays, permettent de contrôler l'évolution de la glycémie sans recourir aux piqûres.

À cet égard, l'Association renouvelle son appel aux autorités publiques pour la prise en charge et le remboursement des dispositifs en question. Leur usage change radicalement la vie quotidienne des enfants et de leurs familles : « Ces appareils permettent un suivi précis et continu de l'état de l'enfant tout au long de la journée sco-

laire et offrent aux parents la possibilité de contrôler à distance les niveaux de glycémie via des applications mobiles », a détaillé le communiqué.

L'enjeu est de taille, c'est celui de protéger les élèves contre les complications brutales et dangereuses, hypoglycémie sévère ou hyperglycémie aiguë peuvent survenir à tout moment, exposant les enfants à des risques majeurs. Avec ces dispositifs, la scolarité se déroulera dans des conditions plus sûres, plus stables, et avec une meilleure intégration de l'élève dans son environnement scolaire, toujours selon la même source.

Dans ce sillage, les spécialistes ont tiré la sonnette d'alarme. « L'Algérie connaît une augmentation continue des cas de diabète de type 1 chez les enfants, se classant au 10^e rang mondial en nombre de cas », a précisé le communiqué. Un chiffre qui illustre l'ampleur du défi sanitaire, d'autant plus que les coûts liés à la prise en charge sont lourds pour les familles et les structures de santé, d'après l'association.

Pour l'association, il s'agit donc d'un droit et d'une question d'équité. Elle a appelé, ainsi, les pouvoirs publics à franchir un cap décisif : « L'Association appelle à l'inscription de ces dispositifs sur la liste des équipements

médicaux remboursables par les organismes de sécurité sociale et d'assurance santé, estimant qu'une telle mesure allégerait le lourd fardeau financier qui pèse sur les familles, d'autant plus que ces appareils coûtent cher et ne peuvent être achetés régulièrement par tous ».

Le message est clair selon l'association, ces dispositifs ne doivent pas rester un privilège réservé à ceux qui peuvent se les offrir. Ils doivent devenir un acquis accessible à tous les enfants diabétiques, indépendamment de la situation sociale des familles. En attendant une décision, l'inquiétude demeure pour les familles qui s'apprentent à envoyer leurs enfants sur les bancs de l'école.

« L'espoir reste suspendu à une réponse rapide des autorités compétentes, afin que les élèves atteints de diabète puissent rejoindre les bancs de l'école dans des conditions de santé appropriées et sécurisées », a plaidé l'Association. Et de conclure par un appel vibrant à la solidarité nationale : « Joignons nos voix à celle de l'Association des diabétiques : cette revendication est légitime et constitue un droit qui appelle une réponse urgente. Il n'y a aucun bien en nous si l'allègement des souffrances de nos enfants n'est pas au premier rang de nos priorités ».

Khalil Aouir

INCENDIE DANS UN IMMEUBLE À ORAN Quatre personnes blessées

UN INCENDIE survenu dans la nuit de samedi à dimanche dans un immeuble résidentiel d'Oran a fait quatre blessés. Le sinistre, qui s'est déclaré dans un appartement du quartier colonel Akid Lotfi, a été rapidement maîtrisé par la Protection civile, évitant une propagation aux autres étages. Les victimes, dont un enfant, souffrant de brûlures et de difficultés respiratoires, ont été évacuées vers l'hôpital, a indiqué un communiqué de la Protection

civile. Selon la même source, le feu s'est déclaré à 00h35 dans un appartement situé au 5^e étage d'un immeuble de dix étages, non loin de la résidence El Wafaa (Koralia), dans la commune de Bir El Djir.

Les sapeurs-pompiers sont parvenus à circonscrire l'incendie et à empêcher sa propagation aux autres appartements, évitant ainsi un drame plus grave, lit-on dans le communiqué.

Le sinistre a tout de même fait quatre victimes, âgées de 9 à 80 ans, prises en charge par les secouristes avant leur transfert à l'hôpital local. Pour cette opération, un dispositif conséquent a été déployé, comprenant six camions d'incendie, deux échelles mécaniques et cinq ambulances, ajoute le texte. Une enquête est en cours afin de déterminer l'origine de l'incendie.

D'Oran, Brahim Mazi

«DANSE COMMUNE DU DRAGON ET DE L'ÉLÉPHANT»

Narendra Modi et Xi Jinping ont tenu des pourparlers

En marge du sommet de l'OCS, Narendra Modi et Xi Jinping se sont rencontrés en Chine pour la première fois depuis 2018. Les deux dirigeants ont évoqué la nécessité de renforcer la confiance et la coopération pour la paix et la prospérité en Asie et dans le monde, après plusieurs années de tensions frontalières.



Le Premier ministre indien Narendra Modi et le président chinois Xi Jinping se sont rencontrés ce 31 août à Tianjin, en Chine, en marge du sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Il s'agit de la première visite du Premier ministre indien en Chine depuis 2018. Cette rencontre fait suite à plusieurs mois d'efforts déployés par les deux pays pour rétablir leurs relations, mises à mal par de longues tensions frontalières. Les deux dirigeants s'étaient déjà rencontrés en octobre 2024 à Kazan, en Russie, lors du sommet des BRICS. « Nos relations ont pris une direction positive », a déclaré Narendra Modi, soulignant que la « paix et la stabilité » régnaient aux frontières. Il a indiqué que les intérêts des 2,8 milliards de personnes vivant en Inde et en Chine « sont liés à notre coopération », affirmant que New Delhi et Pékin « sont déterminés » à faire progresser leurs relations sur la

base de « la confiance, le respect et la sensibilité mutuels ». La Chine et l'Inde réalisent une « danse commune du dragon et de l'éléphant ». Le président chinois Xi Jinping a quant à lui souligné la nécessité de renforcer la coopération multilatérale et de défendre les intérêts communs. Selon lui, les pays doivent « promouvoir conjointement un monde multipolaire et la démocratisation des relations internationales », en contribuant de manière appropriée au maintien de la « paix et de la prospérité » en Asie et dans le monde entier, en réalisant ainsi « la danse commune du dragon et de l'éléphant ». Les relations entre l'Inde et la Chine se sont fortement détériorées après une série d'affrontements dans la région frontalière du Ladakh en mai 2020, à la suite desquels les deux parties ont renforcé leur présence militaire dans la région. En février 2021, la

majorité des troupes déployées ont été retirées et les parties ont poursuivi les négociations. Début septembre 2022, les deux pays ont procédé à une nouvelle phase de retrait des troupes à la frontière, mais n'ont pas résolu toutes les questions. À l'approche du sommet des BRICS en 2024, l'Inde et la Chine sont parvenues à un accord sur les modalités de patrouille le long de la ligne de contrôle effectif dans l'est du Ladakh. La rencontre entre Narendra Modi et Xi Jinping en Chine s'est déroulée sur fond de droits de douane de 50 % de Washington, imposés à l'Inde par l'administration du président américain Donald Trump en réponse à la politique commerciale du pays et à la poursuite du commerce du pétrole avec la Russie. Pékin a déclaré son soutien ferme à New Delhi en réponse aux menaces tarifaires des États-Unis.

R. I.

YÉMEN

Le Premier ministre Ahmed al-Rahawi assassiné par l'armée sioniste

LE FPLP a déploré samedi la mort du Premier ministre yéménite Ahmed Ghaleb al-Rahawi et d'un groupe de ministres et de responsables, samedi, soulignant que l'ennemi sioniste ne récoltera que davantage de honte et de déshonneur suite à ses assassinats. Dans un communiqué publié par l'Agence de presse yéménite (Saba), le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a déclaré : « Le Front populaire de libération de la Palestine présente ses plus sincères condoléances au peuple yéménite frère, à nos frères d'Ansar Allah et à leurs dirigeants, représentés par Sayyed Abdulmalik al-Houthi, ainsi qu'au gouvernement et à l'armée yéménites pour le martyre d'un groupe de ministres et de responsables yéménites, au premier rang desquels le Premier ministre Ahmed Ghaleb al-Rahawi, victimes d'une lâche agression sioniste qui a visé une réunion de civils et a fait des morts et des blessés. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. » Le FPLP a souligné que « ce crime odieux révèle une fois de plus la lâcheté de l'ennemi, qui n'hésite pas à prendre pour cible des civils dans une tentative désespérée de briser la volonté des peuples libres. Cependant, le sang des martyrs restera un carburant pour la marche de la persévérance et le symbole d'une volonté inébranlable face aux projets de génocide, de marginalisation et d'occupation. » Elle a ajouté : « Les martyrs ont donné l'exemple de la loyauté et de l'engagement envers les causes de la nation, au premier rang desquelles la cause palestinienne. Avec leur martyre, la nation perd des héros rares, fidèles à ses causes, mais leur héritage restera gravé dans la conscience des peuples libres, comme un encouragement à une plus grande persévérance et à une plus grande résistance. » Le Front populaire a exprimé sa confiance et sa certitude que cette lourde perte ne fera que renforcer la détermination du Yémen à poursuivre la lutte commune et à défendre les causes de la nation, au premier rang desquelles la cause palestinienne. Il a souligné que les politiques d'assassinat et de trahison pratiquées par l'ennemi sioniste ont prouvé leur incapacité et leur échec face à la volonté du peuple, en particulier du peuple yéménite déterminé, et que ses crimes ne feront qu'ajouter à la honte et à la disgrâce. Il a souligné que « les martyrs resteront des phares sur le chemin de la lutte et sur la route de Jérusalem, et des symboles de l'unité de la nation face aux crimes sionistes ». R. I.

REFUS DE VISAS À DES RESPONSABLES PALESTINIENS

L'UE presse Washington de reconsidérer sa décision

L'UNION européenne (UE) a appelé les États-Unis à "reconsidérer" leur refus d'octroyer des visas aux responsables palestiniens qui prévoient d'assister en septembre à l'Assemblée générale des Nations unies à New York. "Nous demandons tous instamment que cette décision soit reconsidérée, compte tenu du droit international", a déclaré samedi soir la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, qui s'exprimait à Copenhague après une réunion des ministres des Affaires étrangères des 27 États membres de l'Union. Washington a annoncé cette décision vendredi soir, à quelques semaines de l'As-

semblée générale de l'ONU. La Palestine a exprimé vendredi "des regrets et un étonnement profonds" après la décision des États-Unis de ne pas accorder de visas à la délégation palestinienne pour la prochaine Assemblée générale des Nations unies. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, la présidence palestinienne "a souligné que cette décision est clairement en contradiction avec le droit international et l'Accord sur les sièges des Nations unies, d'autant plus que l'État de Palestine est un membre observateur des Nations unies". La présidence palestinienne "a exhorté l'administration américaine à reconsidérer et à annuler sa décision", et réaffirmé "le

plein engagement de la Palestine envers le droit international, les résolutions des Nations unies et les obligations envers la paix", a noté Wafa. Prévue pour septembre, la prochaine Assemblée générale des Nations unies devrait voir un soutien international croissant pour la reconnaissance officielle de l'État de Palestine. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'est alourdi à 63.459 martyrs et 160.256 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon les mêmes sources, les corps de 30 martyrs et 166 blessés ont été admis dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures. Les mêmes sources ont ajouté que 11.328 Palestiniens sont tombés en martyrs et 48.215 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. D'autre part, les autorités sanitaires palestiniennes ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Gaza s'élève désormais à 2.248 martyrs et 16.600 blessés. R. I.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui

NOTRE PROPHÈTE, AUJOURD’HUI PLUS QU’HIER,ENTRE LES ÉLOGES ET L’HÉRÉSIE DE L’OCCIDENT !!!

CHERS AMIS,A l’heure où tout le monde se mobilise, se porte volontaire, corps et âme, pour lutter contre le fléau social des plus ravageants qu’est le terrorisme, l’on apprend qu’il existe encore de nos jours, ceux qui trouvent leur bonheur dans l’injure et le blasphème du sacré, mettant à bas le respect d’autrui, la dignité humaine, et s’engouffrant, probablement sans le savoir, dans une sauvagerie sans précédent, et dont les conséquences ne sauraient leur garantir une vie de quiétude. Il s’agit en effet du douloureux sacrilège proféré d’abord par le Danemark, puis nourri par la majorité des pays de l’Union européenne, à l’encontre de la noble personne du Prophète de l’humanité entière, Mohammed Salut Divin Sur Lui, sans qu’ils aient une raison valable de commettre cette nouvelle forme de terrorisme, sans qu’ils aient appris malheureusement, les leçons du nazisme, ni celles d’être colonisé farouchement ou de coloniser un peuple innocent ; car parmi ces pays en cause, figurent ceux qui furent jadis colonisateurs, puis colonisés, en l’occurrence le Danemark, l’Allemagne, l’Italie etc. D’autre part, il est fort décevant de voir un pays aussi développé que le Danemark, s’abaisser au rang de blasphémer le Maître du sacré, alors :

- qu’une loi danoise interdit formellement de telles attitudes discriminatoires,
- que le luthéranisme, y est devenu depuis des siècles (1536) une confession du peuple, chantant les valeurs morales par les quatre vingt quinze thèses édifiées par le Saint Martin Luther, en guise de révolte contre les abus de l’Eglise, à l’effet de contrecarrer la vente des indulgences de jadis, sans omettre, bien entendu, ses trois écrits, par lesquels ce sage moine affirmait la primauté de la foi sur les sacrements et l’autorité de l’Ecriture sur les dogmes,
- que le parti de l’Etat, le Social Démocrate Allemand ou (S.P.D) qui fût d’origine marxiste, a abandonné depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, toute référence à ce dogme matérialiste et nihiliste, aux yeux duquel, la religion n’est autre que l’opium des peuples,
- que plus d’une cinquantaine de Danois, se sont convertis à l’Islam durant les trois années écoulées (2003 à 2005), comme l’a signalé avec ferveur, le Docteur en Sciences Islamiques et Muphti de la Grande Mosquée d’Al Azhar (Caire), le Professeur Djum’a, dans une des tables rondes télévisées.
- qu’à l’instar des autres pays scandinaves, maintenant appartenant à l’Union européenne, le Danemark a toujours pris la défense des causes justes et nobles, en l’occurrence le droit des Palestiniens à disposer d’eux-mêmes et édifier ainsi un Etat souverain et indépendant. Par conséquent, un pays de telle envergure, religieuse, politique et culturelle ne saurait admettre de voir les libertés individuelles et surtout celles du culte, transgressées gratuitement, par quelques faibles d’esprits, encore moins de permettre au sein de son territoire ce sacrilège suscité. Cependant, il n’est guère inutile, chers amis, de saisir cette noble occasion pour apporter, avec votre collaboration indéniable, quelques éclaircissements inhérents à la mission sacrée de notre Vénéré



Prophète, pour aboutir aux divers témoignages, souvent prodigieux de quelques personnalités européennes marquantes, de classes sociales et intellectuelles différentes, à l’effet de convier ces fauteurs de troubles, à être les vecteurs de paix et de justice et de bien être entre les hommes, et de contribuer, tous ensemble, main dans la main, sans discrimination aucune, dans l’édification de l’homme nouveau, oui, cet homme vicaire de Dieu sur Terre, en harmonie avec son Créateur, son univers, ses semblables et soi-même, comme le conçoit le Saint Coran dans les Versets 56 à 58 de la Sourate dite « Ad-Dhāriyāt » : « Je n’ai créé les Djinns et les Humains que pour M’adorer. Je ne leur demande point subsistance encore moins de me nourrir. En vérité, c’est Allah qui Est le Grand Pourvoyeur, le Détenteur de la Force, l’Inébranlable. » En effet, durant la période préislamique, les hommes pratiquaient l’idolâtrie et le polythéisme. Ils étaient des fraudeurs, des criminels, des alcooliques etc. Ils n’avaient pas d’autres choix. Perplexes, ils cherchaient une issue à cette vie malsaine et dégradante, ils aspiraient à un changement radical qui leur permettrait de mener une vie différente, une vie qui les guiderait sur la bonne voie. Un jour, l’un d’eux dit : « Ô peuple, par Allah, sachez que nous avons commis beaucoup de péchés. Nous tournons sur nous-mêmes, dans un cercle vicieux, nous n’écoutons plus personne, nous ne voyons plus rien, nous ne sommes devenus d’aucune utilité. Ô peuple, cherchons le droit chemin pour sauver nos âmes, réclamons une religion véridique. N’agissons plus en hommes malhonnêtes. Retournons à la raison. » Ce discours se propagea parmi les populations qui prêtèrent une oreille attentive à ce qui se disait. En effet, ces hommes voulaient se frayer un chemin qui les éloignerait de la nuit des mensonges pour les amener à la lumière de la Vérité. Comment s’en sortiraient-ils s’ils n’avaient ni guide ni Prophète ? Ainsi, les uns quittaient le pays et se dirigeaient loin, très loin, d’un pays à l’autre, à la recherche d’un culte différent, véridique, reconnaissant la Religion du Patriarche Abraham, Salut Divin Sur Lui. Waraqa ben Nufayl, (cousin de la noble épouse du Prophète : Khadidja, et érudit en sciences théologiques chrétiennes) faisait partie de ces hommes. Il aspirait ardemment à l’arrivée d’un Prophète, il souhaitait tant, la venue d’un sauveur. Il se disait avec désespoir : « Jusqu’à quand devrions-nous attendre ? » Un autre compagnon de lutte, Zayd ben ‘Umar ben Nufayl quitta lui aussi, la Mecque, à la recherche d’un endroit où il

connaîtrait la Religion d’Abraham. Sur son chemin, il interrogea les prêtres et les moines. Il atteignit Damas, où il rencontra un moine pieux. Il le questionna sur la Religion d’Abraham. Celui-ci lui répondit : « Tu cherches une Religion qui n’existe plus de nos jours. Or, sa venue n’est plus lointaine. Rentre chez toi. Un Prophète, de chez vous, vous l’annoncera. Suis Le, Il est le Messager de Dieu. ». Malheureusement, ce compagnon fût assassiné avant d’atteindre la Mecque, et il n’eut pas la joie d’annoncer cette merveilleuse nouvelle à son peuple A noter avec précision, que toutes les Ecritures saintes, depuis le Prophète Adam, à savoir les Ecritures révélées à Abraham, à Moïse, à David et à Jésus, annoncèrent la venue de ce Messager de Dieu en tant que Sceau de tous les Prophètes, dont la mission est permanente, immuable et universelle, et en indiquèrent les différents portraits et autres caractéristiques de taille. Ces Ecritures incitèrent cependant, leurs fidèles à suivre ce Messager de Dieu Mohammed Salut Divin Sur Lui. L’aube se leva enfin et les hommes étaient encore perturbés, perdus, ignorants, mécréant. Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui eut quarante ans. Les visions dans Son rêve lui étaient fréquentes. Tout ce qu’Il voyait la nuit, le revivait le jour, comme si ces visions lumineuses étaient vouées à L’éclairer sur le monde céleste des esprits ! Notre Prophète, aimait la solitude et s’éloignait des gens pour mieux méditer sur les créatures des Cieux et de la Terre. Il s’isolait pour méditer sur l’existence, où aucun humain n’avait été à la mesure d’être favorisé de ce qui se dérobaux esprits limités. Il prenait Ses provisions et s’installait sur le Mont Hirā, où il résidait un mois durant, distribuant Sa nourriture aux gens nécessiteux, ne se laissant que très peu pour calmer Sa faim. Il y invoquait incessamment le Seigneur, Maître des Mondes, le Créateur de l’Univers. Le mois achevé, notre Prophète retourna à la Mecque, mais avant de rejoindre Son domicile, il effectuait les sept tournées autour du Temple sacré. A Son retour, Son épouse Khadīdja, que Dieu agréa son âme, l’accueillait avec joie et amour, prenait soin de Lui, l’entourait de son affection et de son respect. De Son côté, notre Prophète, lui transmettait tout ce qu’Il avait vécu de spiritualité au sein du Mont béni, afin de l’élever au plus haut rang. Un couple aussi vertueux et respectueux : une épouse dévouée qui comble son mari d’amour, se consacré pour l’assister dans Sa mission. Et Lui, l’homme qui était très sincère dans Sa parole et fidèle à Ses promesses. Il fût ainsi baptisé par tous Ses

citoyens de « Mohammed l’honnêtement intègre. » Le Prophète, Salut Divin Sur Lui, sortit un jour de Sa maison, comme à l’accoutumée le premier du mois de Ramadan pour se rendre à Son lieu de culte : le Mont Hirā. Là, il s’isola cette fois ci dans une caverne pour méditer sur ce qui l’entoure et surtout implorer humblement le Seigneur. Le remerciant pour tous Ses dons et Sa Bonté envers Lui. Soudain, l’Ange Gabriel, lui y apparut, tenant à la main un voile en soie où il y eut une Ecriture. L’Ange l’invita à trois reprises à lire et au Prophète de répondre : « Je ne sais pas lire » et à chaque fois l’Ange le prit avec force et le lâcha, pour semble-t-il lui faire goûter aux délices de la Vérité et à la beauté de la Création et le pénétrer des Lumières divines. Après le départ de l’Ange Gabriel, le Prophète ému par cet événement aussi sublime que non connu, resta cloué sur place comme s’il fût absorbé par un sommeil profond. Soudainement, le Prophète, se réveilla. Il regagna Son domicile où il trouva Son épouse forte inquiète à Son égard. Le voyant sain et sauf, elle fût envahie de bonheur. Il se mit tout près d’elle. Elle lui demanda de lui raconter ce qu’il lui était arrivé : « Où étais –Tu ? J’ai envoyé des gens à Ta recherche, ils sont arrivés jusqu’au Temple sacré de la Mecque, mais en vain. » Le Prophète, Salut Divin Sur Lui, lui répondit : « L’Ange Gabriel m’est apparu, un voile en soie à la main et me demanda de lire ce qui est écrit dessus. Je lui demandai : « Que lire ? » Il m’attira vers Lui avec force, à me faire trop mal, si mal à croire que la mort fût proche. Il m’ordonna de lire. Je lui renouvelai ma question : « Que lire ? » Cela se répéta encore une fois... » ... « Enfin Il dit : « Lis au nom de Ton Seigneur qui a créé. A créé l’homme d’une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, Qui a enseigné par la Plume, a enseigné à l’homme ce qu’il ignore. » (Sourate dite de « l’Adhérence » Versets 1 à 5). « Ensuite, il est parti après avoir terminé cette Lecture. Je me suis réveillé, sorti de la caverne, errant dans la montagne où j’ai entendu une Voix céleste qui me disait :

« Ô Mohammed ! Tu es l’Envoyé de Dieu et Moi, je suis Gabriel. »

J’ai levé les yeux vers le Ciel, mais je n’ai vu que l’ombre d’une créature humaine et gigantesque qui flâne dans le Ciel en me disant : « Ô Mohammed ! Tu es l’Envoyé de Dieu, et Moi, je suis Gabriel ». Je l’ai regardé longtemps, immobile ; je ne voulais pas éloigner mon regard de Lui, mais il disparut. »

OUVERTURE À ALGER, DU 7E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU COSTUME TRADITIONNEL

Modélistes et artisans de 14 wilayas étalent leur savoir-faire

Alger accueille la 7e édition du Festival culturel national du Costume traditionnel, inaugurée samedi au prestigieux Palais des Raïs (Bastion 23) en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou. Prévu jusqu'au 2 septembre, la manifestation met à l'honneur la richesse du patrimoine vestimentaire algérien, à travers l'exposition de modèles rares, de pièces de musée et de créations contemporaines portées par des modélistes et artisans venus de 14 wilayas.

Symbole d'élégance et d'identité, le caftan algérien, unique dans sa conception, s'est imposé comme la pièce maîtresse de cette édition, reflet d'un héritage séculaire et d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Dans son allocution, le ministre a insisté sur l'importance de protéger et de valoriser les costumes traditionnels algériens, véritables témoins de l'histoire et de la diversité culturelle nationale, tout en soulignant les efforts menés pour leur reconnaissance internationale. Il dira que le caftan algérien est l'un des "costumes traditionnels authentiques profondément ancrés dans l'histoire". Le festival se veut également un espace de réflexion et de transmission. Ainsi, les organisateurs ont programmé un forum sur la souveraineté culturelle, une journée d'étude consacrée au caftan et des ateliers de formation destinés aux étudiants d'archéologie et de restauration. L'événement se distingue aussi par le lancement du concours « Caftan du Défi 2025 », qui invite les jeunes créateurs à proposer des



modèles innovants, alliant authenticité et modernité. M.Ballalou a insisté sur "l'intérêt que porte l'Etat à la protection, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national matériel et immatériel", ainsi que les "efforts déployés par son département pour classer de nouveaux éléments patrimoniaux et divers costumes traditionnels algériens au niveau international", les considérant comme des "éléments qui mettent en lumière l'identité algérienne et le patrimoine culturel ancestral".

De son côté, la commissaire du festival, Faïza Riyach, a souligné l'importance de faire connaître l'authenticité du caftan algérien et d'encourager la formation à sa confection, sa couture et sa broderie, considérant que sa préservation est "l'essence même du maintien de l'identité nationale". L'ouverture du festival au Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23) a été marquée par l'inauguration d'une exposition académique dédiée au caftan algérien, où ont été présentés des modèles et des pièces de musée rares de ce costume traditionnel, reflétant ainsi, l'ancienneté du patrimoine algérien à travers les différentes époques de l'histoire. Par ailleurs, un défilé de mode spécialement dédié au caftan algérien sous ses différentes formes a été organisé pour l'occasion. Des modélistes et des artisans ont également été honorés pour leurs efforts dans la préservation et la transmission des compétences artistiques de la broderie et du costume traditionnels. L'annonce du lance-

ment du concours "Caftan du Défi 2025", destiné aux jeunes concepteurs-designers, vise à encourager la création d'un modèle algérien innovant avec une touche contemporaine. Le festival accueillera également le deuxième Forum national sur les efforts des institutions étatiques dans la protection du patrimoine culturel, intitulé "Notre souveraineté culturelle, un engagement global et une responsabilité partagée", au Centre national de recherches préhistoriques. De plus, une journée d'étude sur l'histoire du caftan algérien à l'ère du renouveau et les mécanismes de sa sauvegarde et de sa préservation sera organisée. Des ateliers de formation seront également ouverts aux étudiants de l'Institut d'Archéologie (section Restauration) de l'Université d'Alger 2 et de l'Ecole Supérieure de Restauration des Biens Culturels de Tipaza. **A. B. / Agence**

CONCOURS "HADI AL-ARWAH"

Mohamed Abdellah Bachir, lauréat de la 11^e édition

LE JEUNE mounchid Mohamed Abdellah Bachir d'Adrar, a été consacré, samedi à Alger, lauréat du prix de la 11^e édition du concours "Hadi Al-Arwah" qui a mis en compétition cinq finalistes lors du dernier prime. Le deuxième prix de ce concours prestigieux a été obtenu par Ali Sahraoui de M'Sila, alors que Lokmane Skandar a, quant à lui, gravi la troisième marche du podium, devant le public nombreux et recueilli du Centre culturel de Djamaâ El Djazaïr où régnaient des atmosphères empreintes de solennité. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said et du recteur de Djamaâ El Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun Al Kassimi Al-Hoceini. Les représentants des présidents des deux chambres du parlement et le directeur général de la Télévision algérienne Mohamed Baghali, ainsi que plusieurs hauts fonc-

tionnaires dans différents secteurs de l'Etat algérien, étaient également présents à cette grande soirée. Placé sous l'intitulé, "Hadi El Qur'an", la 11^e édition de ce concours a été organisée par la Chaîne du Saint Coran de la Télévision algérienne, qui s'est chargée avec la chaîne de Télévision nationale de sa retransmission en direct. Soutenus par un orchestre dirigé par Youcef Soltani, les cinq concurrents qualifiés à la finale après deux primes de sélection, ont interprété des Madihs empreints de louanges à Dieu et d'adoration au prophète de l'Islam, Mohamed (QSSL). Les cinq chanteurs aux voix présentes et étoffées, ont ainsi fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, devant un jury qui les a rigoureusement évalués, dans des atmosphères annonçant les célébrations du Mawlid En-Nabawi Ech-Charif. Le jury présidé par Abderrahmane Bouhbila et les membres Ismaïl Yelles et Mohamed Laïd El-Houari ont évalué les candidats selon les critères de la "performance,

les techniques, la tessiture et la beauté vocales, ainsi que la présence sur scène, la diction, le niveau de langue et le sens du rythme" a rappelé le président du jury. Selon les organisateurs, les distinctions des lauréats sont dotées des sommes de "1.500.000.00 DA pour la première place, 1.000.000.00 DA, pour la deuxième et 500.000.00 Da pour l'occupant de la troisième marche du podium". Des invités de renoms d'Egypte, de Palestine, du Sénégal, du Sahara Occidental, de Lybie, de Tunisie, de Mauritanie et du Sultana d'Oman, ont rendu en alternance au concours, de belles prestations très appréciées par le public. Également présent à ce prime final, le directeur de la Chaîne du Saint Coran de la Télévision algérienne, Said Hamza Nadir a noté "avec satisfaction la grande réussite de cette 11^e édition du concours "Hadi El Arwah", désormais devenu international".

R. C.

UN PROGRAMME ÉTALÉ SUR 15 JOURS

Lancement du Festival culturel et artistique "L'été de Mascara"

LE FESTIVAL culturel et artistique "L'été de Mascara", initié par la Direction locale de la culture et des arts, a été lancé vendredi soir. La soirée d'ouverture, organisée sur la place "Vivre ensemble en paix", sise au centre-ville de Mascara, a été marquée par un concert musical aux styles oranais, chaâbi et moderne. Le concert a été animé par des artistes issus des associations "Nassim El-Lil" de Mohamadia, "Adjial El-Moustakbal" de Sig, ainsi que la troupe de l'artiste Mohamed Boussedra de Mascara, suivi de spectacles humoristiques présentés par des artistes et des comédiens de la wilaya. Le programme de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à la mi-septembre, prévoit l'organisation de concerts dans divers genres musicaux animés par des groupes artistiques locaux, des récitals poétiques présentées par des poètes de la région, ainsi que des prestations folkloriques assurées par des associations telles que "Noujoum El-Lil" de Tighennif et "Sidi-Blel" de Mascara, a fait savoir la direction de la culture et des Arts.

Des pièces de théâtre produites par des associations culturelles locales, sont également au programme. Des projections de films comiques algériens tels que "Les vacances de l'inspecteur Tahar", "Taxi El-Makhfi" et "Une famille comme les autres" sont prévues. Le public est convié également à assister à la projection de films de guerre et de documentaires sur l'histoire, indique-t-on. Des ateliers seront proposés aux enfants autour du dessin, de la lecture, de l'histoire de l'Algérie, du conte, et de l'écriture de récits et de réflexion, avec des projections aussi de dessins animés. Par ailleurs, diverses expositions seront organisées, notamment en mettant en valeur les œuvres d'art plastique réalisées par des artistes de la wilaya, une autre dédiée aux livres d'auteurs locaux et aux ouvrages pour enfants, ainsi qu'une exposition historique présentant des photos de martyrs de la région, des affiches et des publications mettant en lumière l'histoire de la glorieuse Guerre de libération nationale. Ce Festival, qui s'inscrit dans le cadre du programme cul-



turel et artistique estival élaboré par la direction de la culture et des arts, vise à dynamiser la scène culturelle et artistique de la wilaya et à permettre aux citoyens de profiter, tout au long de la saison estivale, de spectacles artistiques, musicaux et culturels variés. Plus de 50 associations à caractère culturel et artistique de la région, ainsi qu'une trentaine d'artistes représentant différents genres et disciplines artistiques de la wilaya y participent.

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

Le CRB new look démarre sa saison par un succès serré face au PAC

Le CR Belouizdad a débuté sa saison par une victoire 1-0 face au Paradou AC au stade du 20 août avec dans ses rangs plusieurs nouveaux joueurs qui ont débuté la rencontre. C'est donc un CRB new look qui s'est présenté dans son ex-antre, faute de grand stade disponible, avec Farid Chaâl dans les cages, Ouassa (O. Akbou) en défense avec Keddad, Djaber Kaasis (PAC) juste devant, l'albanais Cekici avec le numéro 10, le tunisien Ben Hamouda en pointe et l'international A' Belhocini sur l'aile droite.



En face, le Paradou qui a titularisé le jeune Bouziani (19 ans) en meneur, s'est montré dangereux d'entrée de jeu. Kolhili déstabilisé dans la surface aurait pu obtenir le penalty. Les académiciens finissent par ouvrir le score par Soukkou mais après intervention de la VAR celui-ci est annulé pour hors-jeu (15e). C'est finalement Belhocini qui fini par ouvrir le score suite à un cafouillage devant les buts d'Abdelkader et après un corner de Cekici (23e). Par la suite le Paradou va de nouveau dominer dans le jeu. En deuxième mi-temps le CRB revient avec de belles intentions avec un bon Boukerchaoui mais c'est Chaâl qui sauve les siens d'un arrêt miracle sur une nouvelle action de Soukkou (64e). Le Paradou va y croire et pousser et le CRB

procédera par contre attaque. Score final 1-0 pour ce nouveau Chabab qui se cherche.

L'USM KHENCHELA L'EMPORTE (2-1) À CHLEF ET S'EMPRE SEUL DE LA 3E PLACE

L'ES Mostaganem a dominé le CS Constantine (2-0), en match disputé samedi soir, au stade Mohamed Bensaïd de Mostaganem, pour le compte de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu l'USM Khenchela revenir avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef (2-1).

L'ESM, qui avait démarré la saison par une courte défaite face à l'Olympique Akbou (1-0) s'est donc bien racheté devant son public, en l'emportant assez facilement (2-0) au cours de cette deuxième

journée, grâce aux réalisations de Benkhelifa (23e) et Hasker (71e). Une performance qui lui permet de rejoindre son adversaire du jour dans la première partie du tableau, avec trois points pour chaque club.

De son côté, l'ASO Chlef a commencé par concéder l'ouverture du score devant Idriss (24e), avant de se ressaisir et d'arracher l'égalisation grâce à son buteur-maison, Sedahine, qui avait réussi à remettre les pendules à l'heure à la 59e. Mais c'était sans compter sur la détermination des visiteurs à repartir avec un bon résultat, car ils ont continué à attaquer, même au-delà du temps réglementaire, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par un deuxième but, signé Djaouchi à la 90e+6. Un coup de tonnerre au stade Mohamed Bou-

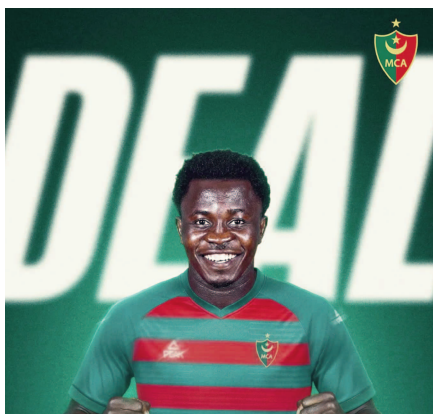
mezrag, qui permet à l'USMK de s'emparer seul de la troisième place au classement général, avec quatre points, alors que l'ASO reste provisoirement 9e, avec un point. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad avait engrangé ses premiers points dans cet exercice 2025-2026, en battant le Paradou AC (1-0), en derby algérois, disputé au stade du 20-Août 1955 d'El Anassers. C'était sur un but de la recrue estivale, Belhocini, qui avait trouvé le chemin des filets à la 23e minute de jeu. Vendredi, en ouverture de cette deuxième journée, ce sont l'Olympique Akbou et le nouveau promu, le MB Rouissat, qui avaient réalisé la meilleure affaire, en se partageant les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec six points chacun, après leurs victoires respectives contre le MC Oran (1-0) et le MC El Bayadh (1-0). La formation d'Akbou, dirigée par le coach Lotfi Amrouche, s'était imposée grâce à Mehdaoui (43e), alors que les Oranais avaient raté un penalty dans le temps additionnel de la rencontre.

De son côté, le MBR, qui avait disposé de la JS Saoura (2-1) lors de la première journée à Béchar, a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui, en enchaînant un deuxième succès consécutif au stade du 18 février de Ouargla. Cette fois, les poulains du coach Abdelkader Amrani se sont offerts le MC El Bayadh, grâce à au but de Ben Kheira, juste avant la fin de la première mi-temps (43e/1-0). En revanche, rien ne semble aller pour le mieux chez le MCEB, qui concède une deuxième défaite en autant de matchs, et c'est là un début de saison bien en deçà des attentes de ses supporters. De son côté, l'ES Sétif a raté une belle occasion de remporter sa première victoire de la saison, en se faisant accrocher par la JS Saoura (1-1), dans son antre du 8-Mai 1945. Les locaux pensaient avoir fait l'essentiel en ouvrant le score sur penalty à la 53e minute de jeu, grâce à leur recrue estivale, le rwandais Abeddy Biramahire. Mais c'était sans compter sur la ténacité des Bécharois, qui à force d'insister ont fini par égaliser, grâce à leur buteur ivoirien Constant Wayou (64e).

Après un nul salubre décroché lors de la 1re journée à Khenchela (1-1), l'Entente trébuche à la maison, alors que la JSS se rachète après sa surprenante défaite à domicile face au nouveau promu, le MBR.

LE MILIEU GUINÉEN ALHASSANE BANGOURA REJOINT OFFICIELLEMENT LE MC ALGER

LE MOULOUDIA d'Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi le recrutement officiel du jeune milieu offensif guinéen, Alhassane Bangoura (20 ans), en provenance du club guinéen FC Milo. "Welcome Alhassane Bangoura" a écrit la Direction mouloudienne au bat d'une photo du joueur, arborant fièrement le maillot Vert et Rouge du club champion d'Algérie en titre. "Notre nouvelle recrue se trouve actuellement en regroupement avec la sélection guinéenne (A), qui affrontera notre équipe nationale le 8 septembre prochain, dans le cadre des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde" a-t-on détaillé de même source. Au Mouloudia,



Alhassane Bangoura évoluera aux côtés de son compatriote Mohamed Salio

Bangoura : un avant-centre de 21 ans, auteur d'une excellente saison avec "Le Doyen" l'an dernier. Par ailleurs, le Mouloudia a annoncé le départ de son milieu récupérateur Akram Bouras, transféré dernièrement avec le club bulgare Levski Sofia. "Nous remercions Bouras pour les services rendus au club, en lui souhaitant bonne chance pour la suite de sa carrière. Il n'a pas passé qu'une seule saison au club, mais il a marqué les esprits par son comportement exemplaire".

USM KHENCHELA:

Bendaoud s'engage pour deux saisons

APRÈS avoir résilié son contrat avec la JS Kabylie, Aymen Bendaoud a rejoint

l'USM Khenchela. En effet, le désormais ex sociétaire de la JSK a paraphé, ce dimanche, un contrat d'une durée de deux saisons en faveur de l'USMK.

USMA:

Etane Junior Aimé Tendeng s'engage pour 3 saisons

LE MILIEU de terrain sénégalais, Etane Junior Aimé Tendeng s'est engagé pour une durée de trois saisons en faveur de l'USM Alger. Le joueur âgé de 24ans rejoint donc les Rouge et Noir en provenance du club soudanais Al Hilal. Les Usmistes misent beaucoup sur Etane Junior Aimé Tendeng pour apporter un plus à leur équipe cette saison.

ISMAËL BENNACER

Trabzonspor entre dans la course pour Bennacer

Le retour d'Ismaël Bennacer à l'Olympique de Marseille s'éloigne sensiblement à moins de deux jours de la fermeture du mercato estival. En effet, les Marseillais sont sur le point de recruter Arthur Vermeeren (20 ans)... sous forme d'un prêt payant en provenance du RB Leipzig.

Une formule qui n'intéressait pas trop l'AC Milan pour céder l'Algérien aux Phocéens. Mais ce n'est qu'un détail. Explications. L'aspect financier, la donne athlétique, le doute, l'impression mitigée laissée chez les supporters de l'OM, rien ne semble aller dans le sens de Bennacer pour signer un retour dans le Sud de la France pour cette saison 2025-2026. Malgré le fait que Roberto De Zerbi affectionne particulièrement son profil, les Olympiens préfèrent manifestement se tourner vers des renforts qui présentent plus de garanties. Et le choix s'est porté sur Arthur Vermeeren. Le Belge est sur le point de s'engager avec le vice-champion de France sous la forme d'un prêt rémunéré à hauteur de 3 millions ainsi que 2 millions en bonus de performances. Aussi, il y aurait une option d'achat de 21 millions d'euros au terme de cette pige. Cela montre que Pablo Longoria et son board n'ont pas l'intention de verser les 12 millions



d'euros que réclament les Milanais pour céder le Dz qui se trouve aussi sur les radars de Trabzonspor (Süper Lig/Turquie). De surcroit, il y a cette visite médicale qui précède tout transfert qui risque de ne pas être concluante pour Isma. La déclaration de Vladimir Petkovic, sélectionneur de l'Algérie jeudi en conférence de

presse, n'est pas faite pour rassurer les clubs intéressés. « Bennacer est en difficulté physique avec zéro préparation, il s'est préparé avec le Milan B et a eu des problèmes physiques juste derrière. J'espère qu'il va revenir à son niveau car Ismaël est très important pour notre sélection », révélait le driver de l'EN. Pas de quoi dissiper la brume.

TRANSFERTS

L'Algérien Badredine Bouanani quitte Nice pour Stuttgart

LE MILIEU offensif international algérien, Badredine Bouanani, évoluant à l'OGC Nice (Ligue 1 française) va rejoindre le club allemand de Stuttgart, où il a été autorisé à se rendre pour y passer sa visite médicale. Selon la presse spécialisée, les deux clubs se sont entendus sur un transfert valorisé à 20 millions d'euros, bonus compris. Le jeune milieu offensif de 20 ans, qui était lié avec l'OGCN jusqu'en juin 2029, ne figure pas dans le groupe appelé à jouer contre Le Havre, ce dimanche. L'international algérien (5 sélections) a été autorisé à se rendre en Allemagne pour y amorcer ses tests médicaux. Le joueur né et formé à Lille, où il n'a jamais joué avec les pros avant de rejoindre Nice en 2022, s'engagera dans la foulée sur un contrat de cinq ans.

Bouras rejoint officiellement le Levski !

LE MILIEU de terrain international A' Akram Bouras (23 ans) a officiellement rejoint le Levski Sofia en Bulgarie. Le quadruple champion d'Algérie avec le CRB et le MCA a donc décidé de changer d'air et tenter une première expérience européenne en signant un contrat de trois ans jusqu'en 2028 et portera le numéro 47 avec le deuxième de la dernière saison de Bulgarie. Le Levski, club historique aux 26 titres de champion, court après un nouveau titre depuis 16 ans et c'est dans cette perspective qu'il cherche à se renforcer pour retrouver son lustre d'antan. Cependant malgré sa deuxième place il a échoué dans les barrages à l'Europa League et même à la Conférence League, éliminé par AZ Alkmaar. Akram Bouras a été transfé-

ré pour près de 350 000 euros selon plusieurs sources, bien loin de sa valeur marchande de 800 000 euros mais sa blessure estivale le privant du CHAN, a sans doute joué dans les négociations.

Al Sailiya-Al Shamal (1-2) : Bounedjah fait la différence

BAGHDAD BOUNEDJAH a offert la victoire à Al Shamal face à Al Sailiya (2-1), ce samedi. L'attaquant algérien a inscrit son deuxième but en trois matchs depuis le début de saison au Qatar, confirmant son efficacité et son rôle décisif dans l'attaque de son équipe.

Belgique : Encore une masterclass de Titraoui

TOUJOURS ignoré en sélection, Yacine Titraoui continue pourtant de prouver toutes ses qualités avec Charleroi. Victorieux 3-1 face à Dender, les joueurs de Charleroi gagnent enfin leur premier match de la saison mais si il y'a bien un joueur régulier, c'est bien Yacine Titraoui (22 ans), véritable métronome. Sa technique toujours aussi si juste et sa vista ont beaucoup contribué au jeu des zèbres. 86 ballons touchés, 91% de passes réussies, 12 passes longues arrivées à destination sur 12 ! Après une première saison pleine en Europe où son talent a été enfin exposé, le voilà qu'il continue sur la même voie mais cela ne semble pas suffisant pour être convoqué par Vladimir Petkovic qui n'a même pas sélectionné son ex-coéquipier Adem Zorgane. Certes il y'a Boudaoui ou encore Chaïbi qui peuvent encore lui pas-

ser devant comme titulaires mais Titraoui n'a pas à rougir devant Zerrouki ou encore Bentaleb pourtant toujours appelés..

Ghedjemis se rapproche de Milan

L'AILIER droit de Frosinone Farès Ghedjemis devrait changer d'air dans les prochaines heures. Selon nos informations, le Franco-Algérien de 22 ans s'apprête à rejoindre Monza, pensionnaire de Serie B, dans les derniers instants du mercato. Le club lombard, fraîchement relégué de Serie A, a trouvé un accord avec Frosinone autour d'un transfert estimé à près de 2 millions d'euros. Le joueur devrait parapher un contrat de trois saisons. Monza mise sur Ghedjemis pour combler le départ de Andrea Colpani (26 ans), transféré à la Cremonese. Né à Montreuil, formé en France et révélé sous les couleurs de Rouen en National lors de la saison 2023/24, Ghedjemis n'a pas tardé à s'exporter. Avec Frosinone, il a confirmé son potentiel en Serie B la saison passée : 2 buts et 2 passes décisives en 22 apparitions, avec en prime une distinction individuelle de meilleur joueur du mois de mars. Son arrivée à Monza (dans la banlieue de Milan), désormais sous pavillon américain après le rachat par le fonds d'investissement Becket Layne Ventures, s'inscrit dans une nouvelle étape de sa carrière. L'objectif est clair : s'imposer dans une équipe ambitieuse et retrouver rapidement l'élite italienne. Cete saison il a déjà été passeur décisif contre Avellino lors de la première journée de Serie B mais surtout, il a éliminé Monza en coupe d'Italie !

ORAN SE PRÉPARE À ACCUEILLIR LES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE FÉMININS DE HANDBALL DES JEUNES

ORAN se prépare à vibrer au rythme du handball africain féminin. Du

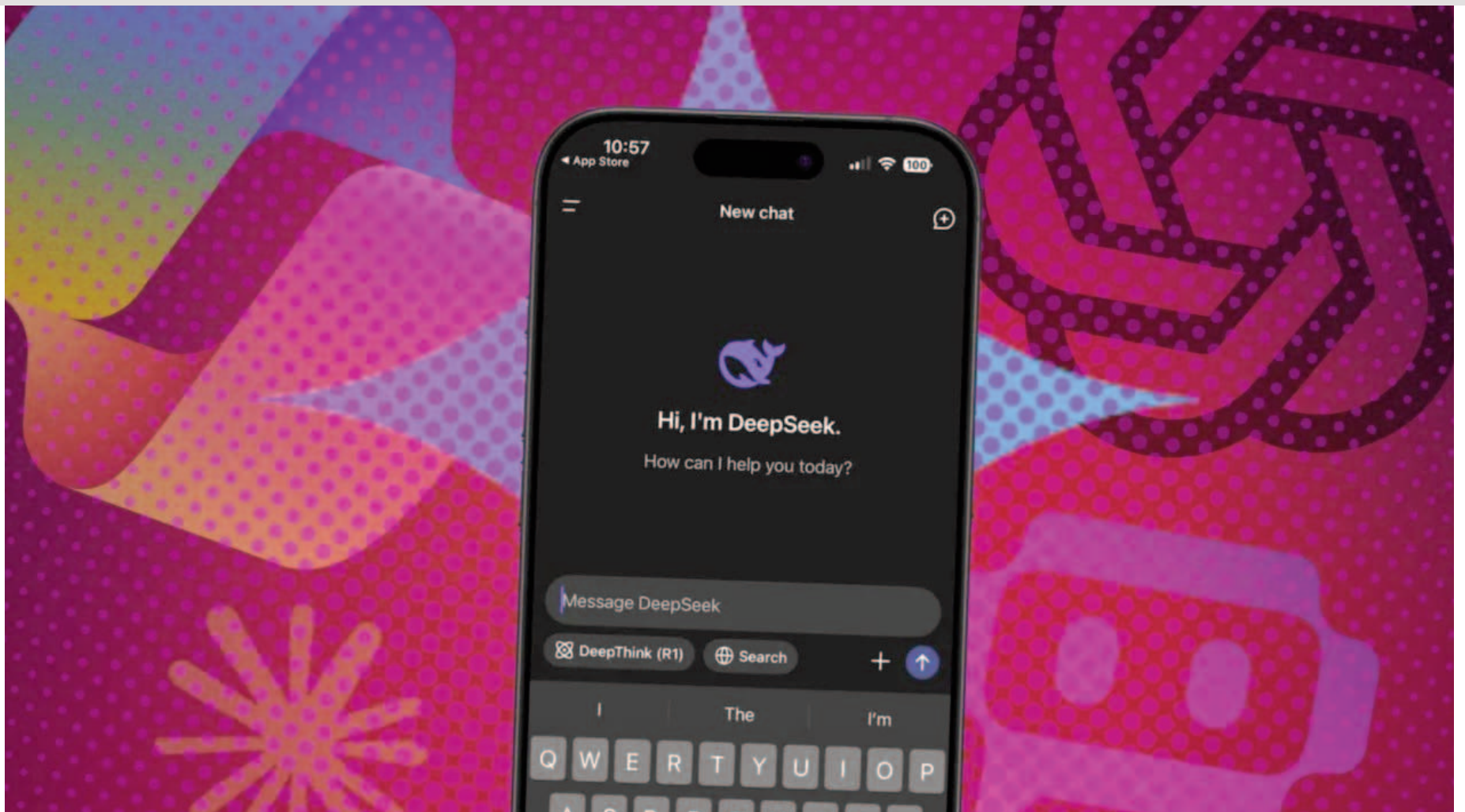
6 au 21 septembre prochain, la capitale de l'Ouest algérien accueillera les championnats d'Afrique des nations des moins de 17 ans (21e édition) et des moins de 19 ans (32e édition). Des dizaines de sélections venues de tout le continent sont attendues pour ce double rendez-vous, qui s'annonce comme une véritable fête sportive et une vitrine pour les jeunes talents du handball africain. Cette manifestation rassemblera des dizaines de sélections africaines féminines, offrant un cadre idéal pour la découverte de jeunes talents et le développement du handball féminin sur le continent. Au-delà de l'aspect sportif, ces championnats représentent également une opportunité de rayonnement culturel et touristique pour l'Algérie et pour la ville hôte, Oran. Lors d'une réunion tenue ce jeudi 28 août sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports, la commission interministérielle chargée des grands événements sportifs a examiné l'avancement des travaux et la fédération algérienne de handball (FAHB) a présenté un plan

détailé concernant les infrastructures, le transport, l'hébergement, la sécurité, la couverture sanitaire et les équipements techniques des salles retenues. Le président de la FAHB, Mourad Bousbet, a souligné l'engagement de l'Algérie à respecter les standards fixés par la confédération africaine de handball (CAHB) et à collaborer étroitement avec les autorités locales d'Oran pour offrir les meilleures conditions possibles aux équipes participantes. Dans le cadre de ces préparatifs, une délégation de la CAHB, conduite par son directeur sportif Noël Assimian, a inspecté durant le mois de juin plusieurs sites, dont le complexe olympique Miloud Hadeff, la salle « Colonel Lotfi », la salle « Sidi El-Bachir » et le palais des sports « Hamo Boulélis ». Parallèlement, le village méditerranéen, hérité des Jeux méditerranéens 2022, sera utilisé pour héberger les délégations. À l'issue de cette visite, les responsables de la CAHB ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des infrastructures et à l'implication des autorités locales.

Le choix d'Oran ne relève pas du hasard, la ville a déjà démontré son savoir-faire lors de l'organisation d'événements sportifs internationaux, et ces championnats viennent confirmer sa réputation comme destination sportive de référence en Afrique.

Le wali d'Oran, Samir Chebani, a quant à lui réaffirmé la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir le succès de cette double compétition.

D'Oran, Brahim Mazi.



Préoccupés par DeepSeek ? Gemini règne sur la collecte des données personnelles

La question de la confidentialité des données refait surface avec l'essor des intelligences artificielles conversationnelles. À quel point votre chatbot préféré en sait-il sur vous ? Quelles informations collecte-t-il réellement ?

Face aux inquiétudes grandissantes concernant les modèles d'IA chinois comme DeepSeek, de nouvelles recherches suggèrent que ces craintes pourraient être exagérées. Du moins en ce qui concerne la confidentialité des données. En réalité, certains chatbots populaires basés aux États-Unis pourraient collecter encore plus d'informations personnelles.

Lorsque DeepSeek a dévoilé son modèle d'IA open source en janvier, l'industrie technologique américaine a réagi. Certains y ont vu une avancée, qualifiant l'événement de «moment Spoutnik de l'IA.» D'autres ont manifesté leur méfiance. Malgré cela, le chatbot a été téléchargé par environ 12 millions d'utilisateurs en seulement deux jours. Cette adoption massive a rapidement soulevé

des préoccupations en matière de sécurité et de protection des données.

De quoi pousser des organisations publiques et privées à interdire l'utilisation de DeepSeek.

Et pourtant, malgré toute cette agitation, DeepSeek n'est pas le pire en matière de collecte de données. Jetons un œil aux découvertes des chercheurs de Surfshark. Vos données sont collectées par les IA

Les chatbots d'IA collectent et suivent les données des utilisateurs. Selon des recherches récentes menées par Surfshark, un fournisseur de VPN, Google Gemini est l'application de chatbot IA la plus gourmande en données. DeepSeek, de son côté, se classe en... cinquième position parmi les dix applications les plus populaires.

Les chercheurs ont examiné les politiques de confidentialité des chatbots les plus téléchargés sur l'App Store :

ChatGPT Gemini Copilot Perplexity
DeepSeek Grok Jasper Poe Claude
Pi

Ils ont comparé les types de données collectées par chaque application, la nature des informations personnelles enregistrées et la présence éventuelle d'annonceurs tiers.

L'enquête a révélé que Google Gemini

collecte bien plus de données personnelles que ses concurrents. L'IA enregistre 22 types de données utilisateur sur 35 possibles, y compris des informations sensibles comme la localisation, le contenu des utilisateurs, la liste de contacts et l'historique de navigation. Elle surpasse ainsi largement les autres chatbots analysés dans l'étude.

Parmi les chatbots étudiés, seuls Gemini, Copilot et Perplexity collectent des données de localisation précises. Environ 30 % des applications examinées partagent également des informations sensibles, telles que la localisation et l'historique de navigation, avec des tiers, notamment des courtiers en données.

De plus, 30 % de ces chatbots collectent des données pour suivre leurs utilisateurs. Copilot, Poe et Jasper, par exemple, associent les informations recueillies à des données tierces afin de proposer de la publicité ciblée ou d'évaluer les performances des annonces.

En outre, Copilot et Poe collectent les identifiants des appareils pour suivre leurs utilisateurs. Jasper va encore plus loin. Il enregistre non seulement ces identifiants, mais aussi les données d'interaction avec les produits, les informations publicitaires et «toute autre donnée sur l'activité des utilisateurs dans l'applica-

tion».

DeepSeek se trouve au cœur de la mêlée. DeepSeek se positionne au milieu du classement. Ni le plus intrusif ni le plus respectueux de la confidentialité, le modèle DeepSeek R1 collecte en moyenne 11 types de données uniques, principalement des informations de contact, du contenu utilisateur et des diagnostics.

Pour comparaison, ChatGPT enregistre 10 types de données uniques, dont les coordonnées, le contenu utilisateur, les identifiants, les données d'utilisation et les diagnostics.

Il collecte également l'historique des conversations. Mais les utilisateurs ont la possibilité d'activer le mode de conversation temporaire pour éviter cet enregistrement.

De son côté, la politique de confidentialité de DeepSeek précise que les utilisateurs peuvent gérer leur historique de discussion et le supprimer à tout moment via les paramètres de l'application.

La politique de confidentialité de DeepSeek précise : «Les informations personnelles que nous collectons peuvent être stockées sur un serveur situé en dehors de votre pays de résidence. Nous stockons ces informations sur des serveurs sécurisés situés en République populaire de Chine.»

Health Data Hub : quelles conditions pour un divorce avec Microsoft Azure ?

CRITIQUE dès l'origine pour son utilisation de Microsoft Azure, le HDH poursuit sa veille sur les avancées du cloud souverain. Il se veut également en première ligne sur l'utilisation de l'IA en santé. En 2025, il accompagnera des projets de référence comme PARTAGES.

La décision technologique d'héberger sur Azure le Health Data Hub, un entrepôt de données de santé public, a été décriée dès l'origine. Mais défendue par plusieurs gouvernements Macron et validée par la Cnil et le Conseil d'État.

La migration vers un autre environnement cloud n'en demeure pas moins une perspective. Le projet est rappelé par le Heal-

th Data Hub à l'occasion de la présentation de son programme de travail pour 2025.

Le HDH n'en revendique pas moins disposer à ce jour d'une «offre technologique à l'état de l'art satisfaisant les plus hautes exigences de sécurité.»

Mise en œuvre d'une solution intercalaire La plateforme de données de santé est néanmoins engagée dans une démarche de migration vers un environnement qualifié de «souverain». Dans ce cadre, elle indique intensifier «ses échanges avec les différents acteurs du cloud français.»

L'annonce d'une échéance n'est toutefois pas encore d'actualité. Plus loin dans son rapport, le Hub écrit ainsi continuer sa veille «sur les avancées du cloud souverain» et mener des travaux préparatoires à une migration sur une nouvelle infrastruc-

ture cloud.

Cette préparation doit d'ailleurs amener le HDH à opérer une étape transitoire de sa migration au travers de la «mise en œuvre de la solution intercalaire.» La plateforme de données de santé promet «une information régulière lors du franchissement des grands jalons.»

Le HDH "acteur clé" sur l'IA de santé Pour les clouders hexagonaux, l'hébergement du HDH représenterait un succès, notamment commercial. La plateforme souligne que les projets qu'elle accompagne «peuvent être très intensifs en technologie», certains nécessitant jusqu'à 300 téraoctets de données et plus de 500 gigaoctets de RAM.

En termes de volumétrie de données, le Health Data Hub affiche déjà 1 pétaoctet



de données et un usage avancé de technologies telles que Spark. Figure à sa feuille de route 2025 l'objectif de maintenir la plateforme à l'état de l'art fonctionnellement et en matière de sécurité.

Cloud et infrastructure ne constituent pas cependant les seuls domaines d'intérêt technologiques du HDH. L'intelligence artificielle en santé figure en bonne place de ses priorités pour 2025. Le HDH entend en effet se positionner comme un «acteur clé de l'anticipation des usages émergents.»

UiPath acquiert Peak pour une IA agentique verticale au service de l'automatisation d'entreprise



La RPA classique ne suffit plus : l'IA générative et agentique redéfinit le jeu et force les leaders historiques à évoluer. Avec l'acquisition de Peak, UiPath renforce son offre d'IA verticale et s'aventure un peu plus sur le terrain de l'IA agentique pour répondre aux défis concrets d'automatisation des entreprises et dynamiser son positionnement.

S'il y a un secteur qui doit impérativement se réinventer avec l'arrivée de l'IA générative, c'est bien la RPA (Robotic Process Automation). On voyait poindre une révolution depuis plusieurs années déjà et certains tentaient même d'imposer le nom « IPA » (Intelligent Process Automation) en tentant d'insuffler un peu d'IA dans la toujours complexe (et parfois aléatoire) automatisation des processus d'entreprise. Bien évidemment l'arrivée de l'IA générative et depuis peu de l'IA agentique vient totalement bouleverser cet univers. Un temps valorisé 35 milliards de dollars, UiPath, l'un des pionniers de la RPA, affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile preuve de la transformation profonde du marché de l'automatisation logicielle.

UiPath : un leader en quête de relance
Fondé en Roumanie, l'éditeur UiPath s'est imposé comme un pionnier de l'automatisation robotisée des processus (RPA) en proposant des « robots logiciels » capables d'exécuter des tâches répétitives dans les entreprises. Cette technologie, qui ne relevait pas initialement de l'IA, a connu une croissance fulgurante, propulsant l'entreprise à une valorisation de 35 milliards de dollars lorsqu'elle était encore privée. Aujourd'hui, UiPath affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile. Ses résultats financiers 2024 (exercice fiscal 2025 clôturé fin janvier 2025) montrent un CA de 1,43 milliard de dollars pour une perte de 163 millions de dollars. Et l'entreprise a réduit ses effectifs de 10% en juillet 2024. De plus, face à « l'incertitude macroéconomique mondiale

croissante », l'entreprise a revu à la baisse ses prévisions de revenus pour l'exercice fiscal 2026, désormais estimés entre 1,525 et 1,530 milliard de dollars.

UiPath doit se réinventer et réinventer son cœur de métier. Et pour l'y aider, l'éditeur annonce l'acquisition d'un pionnier de l'IA Agentique : Peak.

Fondée en 2015 à Manchester au Royaume-Uni, Peak s'est spécialisée dans l'optimisation des décisions commerciales par l'IA et le développement d'applications d'IA pour l'optimisation des inventaires et la tarification des produits. L'entreprise, qui a levé 121 millions de dollars auprès d'investisseurs comme SoftBank, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 9 millions de livres (11,6 millions de dollars) en 2023, en hausse de 17%. Lancé fin 2023, Peak Co:Driver est une solution d'IA générative qui combine les capacités d'analyse et de compréhension des LLM avec des applications IA et les données commerciales des entreprises. C'est l'épine dorsale de la technologie de Peak qui permet aux entreprises de créer des workflows d'IA, traiter des données et générer des prédictions pour optimiser les processus commerciaux critiques via des API ou des applications web intégrées. Dit autrement, Peak est l'un des pionniers de l'IA Agentique dans le domaine de l'automatisation des processus commerciaux.

L'IA verticale : un tournant stratégique pour l'industrie

Une approche à la fois pionnière et verticalisée qui a séduit UiPath, les clients étant en demande de solutions d'IA adaptées à leurs défis sectoriels spécifiques qui ne nécessitent pas d'importantes personnalisations et réduisent les hallucinations de l'IA.

Les capacités décisionnelles de Peak seront intégrées dans la plateforme d'automatisation agentique de UiPath, permettant la mise en place de processus autonomes basés sur des données client contextuelles. Les solutions de Peak formeront également l'épine dorsale des nouveaux agents de tarification et d'inventaire pour les clients UiPath.

Daniel Dines, fondateur et PDG de UiPath, a déclaré : « L'acquisition de Peak accélère notre mission de renforcement de notre stratégie de solutions verticales d'IA. Associées à la plateforme UiPath,

les applications d'IA spécialisées de Peak renforcent notre capacité à fournir des solutions pour optimiser les cas d'usage sectoriels. »

Pour Peak, cette acquisition offre l'opportunité d'étendre ses solutions à l'échelle mondiale et de couvrir de nouveaux secteurs. Richard Potter, PDG et cofondateur de Peak, souligne : « La portée mondiale de UiPath, son expertise approfondie des entreprises et son engagement en faveur de l'innovation en IA nous permettra d'accélérer notre vision, qui consiste à donner du pouvoir aux entreprises grâce à des IA spécialisées dans la prise de décision à grande échelle. »

Un exemple concret de cette collaboration existe déjà : UiPath et Peak ont transformé

le processus de tarification des devis pour Heidelberg Materials, l'un des plus grands fabricants de matériaux de construction au monde. Cette solution combine l'automatisation pour rassembler des données provenant de centaines de sources et l'IA pour déterminer les devis optimaux, permettant ainsi d'améliorer significativement l'efficacité des équipes de vente.

Avec cette acquisition stratégique, UiPath espère relancer sa croissance en élargissant son portefeuille de solutions d'IA verticale, particulièrement dans les secteurs de la vente au détail et de la fabrication, tout en capitalisant sur la tendance croissante vers l'automatisation agentique dans les entreprises.

Avec Projects Plus, Zoho met l'IA au cœur de la gestion de projets

ADIEU les tableaux de suivi rigides, les outils lourds et complexes, les dérapages incontrôlés et les délais irréalistes ! Zoho Projects Plus bouscule la gestion de projet en intégrant l'IA pour automatiser l'analyse des données, affiner les prévisions et fluidifier la collaboration

Les outils numériques de gestion de projets ont connu une évolution significative au fil des décennies. Lancé en 1984, Microsoft Project a longtemps été l'outil prédominant, offrant aux chefs de projet des fonctionnalités robustes pour planifier, organiser et suivre l'avancement des projets dans de très nombreux domaines d'activité.

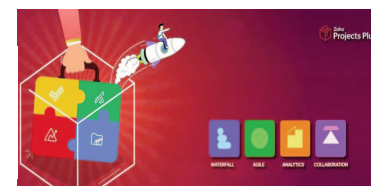
Cependant, avec l'essor des technologies cloud et des méthodologies agiles, le paysage des outils de gestion de projets s'est diversifié. De nouvelles solutions SaaS (Software as a Service) comme Monday.com ou Wrike ont émergé, proposant des interfaces plus intuitives et favorisant la collaboration en temps réel. Des plateformes spécialisées dans des domaines métiers se sont multipliées. Dans un monde où le logiciel est roi, des outils comme Asana, Trello et Jira ont gagné en popularité, notamment grâce à leur capacité à s'adapter aux besoins variés des équipes et à faciliter l'innovation produit.

Même Microsoft semble bien plus investi aujourd'hui dans Planner (intégré à Microsoft 365) que dans « Project Online ». Pourtant ce domaine n'a pas fini d'évoluer et s'apprête à vivre une nouvelle évolution avec l'arrivée de l'IA.

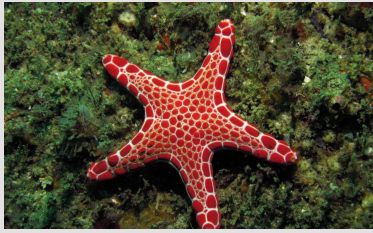
En précurseur de cette prochaine génération, Zoho lance Zoho Projects Plus, une plateforme intégrée et dopée à l'IA qui consolide plusieurs de ses outils phares – Zoho Projects, WorkDrive, Analytics et Sprints. Conçue spécifiquement pour répondre aux besoins complexes des moyennes et grandes entreprises, Projects Plus offre une gestion hybride des projets, combinant les méthodologies Agile et en cascade avec des capacités avancées d'intelligence artificielle (IA) et d'analyse des données.

La plateforme arrive dans un contexte favorable pour Zoho, qui a enregistré une croissance annuelle de 20% pour Zoho Projects en 2024 et triplé les migrations depuis des applications concurrentes.

Selon les données communiquées par l'éditeur, 55% des nouveaux utilisateurs de Zoho Projects proviennent de Microsoft Project et JIRA.



Les étoiles de mer peuvent faire repousser leurs bras. Et un seul bras peut régénérer tout un corps !



CERTAINES espèces d'étoiles de mer ont la capacité de régénérer leurs membres perdus et peuvent repousser un tout nouveau membre avec le temps. Quelques-uns ont même la capacité de régénérer tout le corps à partir d'un seul bras, tandis que d'autres ont besoin qu'au moins une partie du corps central soit attachée à la partie détachée. La régénération peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années.

Les étoiles de mer sont vulnérables aux infections au cours des premiers stades suivant la perte d'un bras. Un membre séparé vit des nutriments stockés jusqu'à ce qu'il repousse le reste du corps avec la bouche pour que l'animal puisse se nourrir à nouveau.

Un tigre peut manger jusqu'à 40 kilos de viande en un seul repas !



C'EST près d'un quart de leur poids corporel total. En tant que chasseurs carnivores, cette capacité à manger une telle quantité de viande est très utile car ces prédateurs ne savent jamais quand sera leur prochain repas. Leur taux de succès de chasse est généralement d'environ un pour dix tentatives, un tigre a besoin de chasser une grosse proie tous les sept à dix jours.

LE SAVIEZ VOUS

J Indépendant



Espace : En fin de vie, les sondes Voyager 1 et Voyager 2 sont désormais à 15 milliards de kilomètres de la Terre

cosmos•
Les sondes spatiales Voyager 1 et Voyager 2 vont progressivement s'éteindre dans le froid intergalactique après près de cinquante ans de bons et loyaux services

Clap de fin pour les deux objets humains actuellement les plus éloignés de la Terre. Wired a en effet annoncé lundi que la principale source d'électricité embarquée des sondes spatiales Voyager 1 et Voyager 2, qui sont respectivement sorties du système solaire en 2012 et 2018, sera bientôt épuisée. Certains des instruments scientifiques à

bord des sondes sont toujours actifs mais seront progressivement éteints par la Nasa – ou par simple manque d'énergie pour les alimenter. Les scientifiques espèrent toutefois, pour le symbole, que les sondes survivront jusqu'en 2027 pour leur 50e anniversaire.

Des batteries nucléaires

C'est en effet en 1977 que Voyager 1 et Voyager 2 ont été envoyés dans l'Espace par la Nasa pour étudier Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et leurs lunes.

C'est ce qu'elles ont fait, avant d'être « mises à la retraite » et de commencer à dériver dans le vide – elles se trouvent désormais à 15 mil-

liards de kilomètres de nous. Leurs observations ont pavé la voie à de nombreuses autres missions spatiales. Ne pouvant plus compter sur l'énergie solaire, les deux sondes utilisent principalement des sources internes d'énergie nucléaire pour continuer à fonctionner. Celles-ci sont décrites par Futurism comme des générateurs thermoélectriques à radioisotopes (RTG) utilisant des isotopes de plutonium 238 en décomposition radioactive.

Une communication de plus en plus difficile

Mais même des piles aussi complexes finissent un jour par s'épuiser :

les RTG ont ainsi une durée de vie maximale estimée à 60 ans. Les chercheurs ont déjà cru plusieurs fois avoir définitivement perdu le contact avec Voyager 1 ces derniers mois. Ses niveaux d'énergie sont aujourd'hui si faibles qu'elle envoie des messages totalement incompréhensibles.

Cette lente et lointaine fin peut émouvoir. Mais en décembre 2018, la directrice du projet Voyager, Suzanne Dodd, invitait plutôt à se réjouir.

« Nous sommes tous heureux et soulagés que les sondes Voyager aient toutes deux fonctionné suffisamment longtemps pour franchir cette étape », déclarait-elle.

“J’ai vendu deux livres” : comment un simple tweet a permis à cette auteure britannique de voir son roman se transformer en best-seller

Un tweet et un best-seller. Après avoir partagé un message sur le réseau social X dans lequel elle se réjouissait d’avoir vendu deux livres lors d’une convention littéraire, Vicky Ball a vu ses ventes grimper en flèche. Touchés par son humilité, de nombreux internautes ont acheté son bouquin sur Amazon, le propulsant dans le classement des meilleures ventes de la plateforme. “C’est tout simplement incroyable”, commente l’auteure britannique dans les colonnes du Guardian.

“J’AI VENDU 2 LIVRES”. Le 3 décembre, Vicky Ball présentait ses deux romans, “Powerless” et “Abandoned”, lors d’une convention littéraire organisée à Chelmsford, où elle a réussi à convaincre deux clients. Dans un message partagé sur le réseau social X, l’auteure britannique se réjouissait de ces ventes. “J’ai déjà fait des événements où je n’en ai vendu aucun.”

Depuis, son message a été vu plus de 24 millions de fois, et lui a surtout permis de voir son premier bouquin devenir un best-seller. Intrigués par son tweet, de nombreux internautes se sont ainsi tournés vers Amazon pour acheter un exemplaire de “Powerless”.

“J’ai reçu des messages sur Instagram de personnes disant : ‘Je suis en Colombie et je viens d’acheter votre livre’, ‘Je suis à Salt Lake City’, ‘Je suis en Belgique’. C’est vraiment merveilleux, c’est tout simplement incroyable”, se réjouit l’écrivaine auprès du Guardian.

“Powerless” figure maintenant en tête des ventes sur Amazon au Royaume-Uni, mais également aux États-Unis. “Je suis absolument époustouffée par tout le soutien que vous m’avez apporté. Je ne m’attendais pas à tout cela”, commente la star littéraire en herbe.

Vicky Ball, qui travaille à l’université d’Essex et étudie également en vue d’obtenir un master en création littéraire, explique qu’elle a écrit ce livre durant la pandémie de Covid-19 en 2020.

Elle écrivait principalement le week-end, l’ordinateur sur les genoux, dans le salon de la maison qu’elle partage avec son mari et ses deux filles. “Ça m’a fait beaucoup de bien d’avoir un but et quelque chose qui me permette de ne pas penser au stress et à l’inquiétude” entraînées par la pandémie, explique-t-elle.

“Powerless” raconte l’histoire de deux sœurs, dont l’une revient à la maison après avoir disparu, tandis que son



second roman, “Abandoned”, raconte l’histoire d’une fille dont la mère est alcoolique.

Les microalgues: "l'or vert" de demain... que l'Europe peine encore à produire



Une start-up enfouit des algues dans le désert du Sahara pour séquestrer le carbone

Depuis quelques années, les microalgues ont fait leur entrée sur de nombreux marchés. Une ressource plus complexe à produire qu'elle en a l'air, mais qui semble en passe de devenir un juteux marché.

Pour beaucoup, c'est un nouvel "or vert" paré de toutes les vertus : les microalgues qui font rêver de nombreux secteurs, de l'alimentation aux cosmétiques, tardent à se développer en Europe, entre coûts de production élevés et réglementation stricte.

Ces micro-organismes photosynthétiques constituent un groupe varié de plusieurs centaines de milliers d'espèces qui peuplent les eaux de notre planète depuis plus de 3,5 milliards d'années.

Ces microalgues, qualifiées d'"or vert" dans plusieurs publications universitaires, ont pour une dizaine d'entre elles atteint une production à l'échelle industrielle.

Sont valorisées leur capacité à croître exponentiellement mais aussi leur polyvalence : elles peuvent servir à produire des lipides type oméga-3, offrant une alternative à l'huile de poisson, ou être consommées comme compléments alimentaires riches en protéine, à l'image de la spiruline.

Cette cyanobactérie, généralement présentée sous forme de poudre bleue, est un aliment traditionnellement consommé dans plusieurs pays comme le Mexique ou le Tchad. La France, leader de la production de spiruline en Europe (200 tonnes par an environ selon Eurostat), en consomme 400 tonnes chaque année selon la Fédération des spiruliniers de France.

Une filière européenne à la traîne

Plus largement, on retrouve aussi des microalgues dans des pâtes, des biscuits, des bonbons, des yaourts, des boissons ou encore le pain, selon un rapport publié

en juillet 2024 dans le cadre du programme européen Circalgae, qui vise à valoriser les déchets de l'industrie de production des algues.

Néanmoins, la filière européenne de la microalgue reste balbutiante : le continent ne produit ainsi que 650 tonnes de biomasse de microalgue chaque année sur un total mondial de 130 000 tonnes, selon l'Association européenne de la biomasse algale (EABA).

"Les pays asiatiques sont plus performants que nous dans la production. Ils ont un certain savoir-faire et une habitude de consommation traditionnelle, en plus de profiter d'un climat favorable à la culture des microalgues", analyse Maeva Subileau, professeure de biotechnologie à l'Institut Agro de Montpellier, dans le sud de la France.

Hélène Marfaing, membre du Centre d'étude et de valorisation des algues, souligne aussi que "la réglementation reflète un peu l'apparition de nouveaux dossiers" de mise sur le marché d'algues en alimentaire.

Elle évoque notamment la lourdeur du règlement européen Novel Food, en vigueur depuis 1997, auquel doit se soumettre tout aliment qui n'est pas traditionnellement consommé au sein de l'UE.

Lumière naturelle ou fermentation

Le produit doit passer une série de tests rigoureux pour s'assurer de sa non-toxicité, un processus long et coûteux (généralement entre 500 000 et un million d'euros).

"Il faut avoir les reins solides pour se lancer là-dedans", estime Mme Marfaing, pour qui "assouplir certaines règles faciliterait l'introduction de nouvelles espèces de microalgues".

Identifier des microalgues économiquement rentables peut, en outre, prendre plusieurs années.

Le développement de la gamme de colorant bleu naturel de Fermentalg, entreprise productrice de microalgues par fermentation installée à Libourne (Gironde),

dans le sud-ouest de la France), a ainsi supposé "six à sept ans de recherches" et "quatre à cinq ans de développement", selon son directeur général Pierre Josse-lin.

En outre, les rendements des cultures semblent prometteurs mais nécessitent des moyens conséquents de production, de récolte et d'extraction de molécules, quelle que soit la technologie retenue. Pour une production avec lumière naturelle, il faut une large surface d'étangs à ciel ouvert.

Une culture en circuit fermé nécessite éclairage artificiel et régulation de la température, ce qui s'avère plus onéreux

Un débat historique serait enfin tranché: l'épineux compromis entre le nombre et la taille des aires protégées

EN TERMES de biodiversité, est-il préférable de préserver de nombreuses petites parcelles dispersées, ou alors un nombre limité de paysages beaucoup plus vastes ?

Une nouvelle étude semble avoir apporté une réponse grâce à des données plus précises que jamais (université du Michigan). "Cet article résout un débat vieux d'un demi-siècle, lancé par des sommités scientifiques telles que E.O. Wilson (biologiste américain connu pour avoir popularisé la notion de biodiversité, NDLR) et Jared Diamond (géographe américain, auteur de l'ouvrage "Effondrement", 2009)", s'est félicité le professeur Nick Haddad dans un communiqué de l'université du Michigan.

Avec des collègues américains, brésiliens, australiens et allemands, il est l'auteur d'une étude publiée le 12 mars dans la revue Nature (T. Gonçalves-Souza et al., 2025) répondant à une interrogation à laquelle tous les biologistes de la conservation se sont déjà trouvés confrontés : s'il faut choisir, doit-on préserver le plus possible de petites parcelles sur le terri-

: entre 500 000 et 800 000 euros pour 100 hectares, contre 370 000 euros en lumière naturelle, selon le rapport Circalgae.

Enfin, la culture par fermentation, possible seulement avec certaines espèces de microalgues, est la plus coûteuse mais permet de produire "jusqu'à 100 grammes de matière par litre", contre "10 grammes par litre" au mieux sans ce procédé, selon Maeva Subileau.

Pour l'heure, la filière des microalgues en Europe a généré un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros en 2018, selon l'EABA.

toire, ou alors des paysages plus vastes ? Comment ce débat a-t-il pu perdurer si longtemps sans être résolu ? "L'une des raisons est que nous ne disposons tout simplement pas des données et des outils statistiques appropriés pour évaluer systématiquement la question, à la fois à petite et à grande échelle", explique Jonathan Chase, professeur au Centre allemand de recherche intégrative sur la biodiversité, co-auteur de l'étude.

Biodiversité alpha, bêta et gamma

En effet, ce que l'on entend par "biodiversité" change selon la "loupe" utilisée. Les scientifiques distinguent ainsi la "diversité alpha", faisant référence au nombre d'espèces présentes dans une parcelle, la "diversité bêta", décrivant la manière dont la composition des espèces diffère entre deux parcelles, et la "diversité gamma", la biodiversité présente dans l'ensemble du paysage.

Imaginez que vous traversez des champs agricoles mêlés à des forêts, propose Nate Sanders, professeur à l'université du Michigan : chaque parcelle de forêt que vous croisez peut contenir une poignée d'espèces d'oiseaux (diversité alpha), mais chacune contient des espèces d'oiseaux différentes de la précédente (diversité bêta). La biodiversité de l'ensemble du paysage est la diversité gamma.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net Fondé le 28 mars 1990 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Maison de la Presse Tahar-Djaout 1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger Tél. : (020) 06.44.02 (070 25.19.19 Fax : (020) 06.38.26	Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA ***** Gérant ALI MECHERI Directeur de la publication BOUDJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI) ***** IMPRESSION SIMPRAL *****	PUBLICITÉ Régie pub JI Tél. : (021) 66.26.13 Fax : (021) 66.06.10 jeuneindependant@yahoo.fr CONTACTEZ AUSSI ANEP « POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Téléphone : (020) 05.20.91 (020) 05.10.42 Fax: (020) 05.11.48	(020) 05.13.45 (020) 05.13.77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz ***** BUREAUX RÉGIONAUX • Annaba 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba Mob. : (0662) 18.41.81 Fax : (038) 80.20.36	• Tizi Ouzou 6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000 Tizi Ouzou Tél. : (026) 22.95.62 Fax : (026) 22.95.62 • Constantine Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine Tél-Fax : (031) 66.32.64 • Bejaïa	Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10 N° Tél : 034-12-66-21 Email : ljibejaia@yahoo.fr • TipasaB.P. 66-A 42 000 Tipasa Tél. : (024) 43.60.26
---	---	--	--	---	--

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.

Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.



Saignement des gencives : Causes, que faire ?

Aussi fréquent soit-il, le saignement des gencives n'est jamais anodin et doit impérativement faire l'objet d'une consultation chez le dentiste. À quoi peut-il être dû ? Comment le traiter ? Faut-il continuer le brossage ? Réponses et conseils

Quel est le terme médical pour un saignement des gencives ?

Le terme médical pour désigner le saignement des gencives est la gingivite. Il s'agit d'une inflammation des gencives, le plus généralement d'origine bactérienne. Lorsque cette inflammation atteint les tissus sous-jacents, l'os qui entoure et soutient les dents, on parle de parodontite. C'est une maladie évolutive, qui en l'absence de traitement aboutit au déchaussement voire à la perte des dents, par destruction de l'os qui les tient.

Gingivite : que faire ?

Gencives gonflées, qui saignent... La gingivite est la maladie parodontale la plus fréquente. Or, elle peut conduire au déchaussement dentaire. Quels sont les traitements ? Les solutions naturelles ? Réponses et conseils avec le Dr Camille Inquimbert, chirurgien-dentiste à Montpellier.

Quelles sont les causes d'un saignement des gencives ?

"Une hygiène bucco-dentaire insuffisante ou inefficace est la première cause de saignement des gencives. Celle-ci favorise la prolifération de bactéries, qui se fixent sur les dents et forment la plaque dentaire, qui se minéralise en tartre. Le volume de ce tartre va rendre le brossage plus difficile au niveau des gencives, et certaines espèces de bactéries agressives (anaérobies) vont se développer dans le sillon présent entre la gencive et les dents. D'autres facteurs de risque favorisent l'inflammation, le saignement des gencives et la perte osseuse : le tabac, la consommation d'alcool, les hormones de grossesse (qui agissent principalement sur les gencives, on parle alors de gingivite gravidique) les malpositions dentaires, les soins mal effectués comme une couronne mal adaptée par exemple", indique le Dr Constance Leger, chirurgien-dentiste. Pourquoi saigne-t-on des gencives lors du brossage ?

Le saignement lors du brossage est lié à la présence de bactéries sous la gencive qui s'irrite, s'enflamme et se gorge de sang pour lutter contre ces bactéries. Cette réponse immunitaire face aux bactéries est un processus inflammatoire. "Bien que cela puisse paraître surprenant, il est primordial de continuer à se brosser les dents et les gencives malgré le saignement. La gingivite est le premier stade de la parodontite, qui sera elle-même suivie par une résorption de l'os en-dessous et d'un déchaussement des dents irréversible.

Seules les brosses souples permettent de brosser les gencives sans les abîmer

Saigner des gencives n'est jamais normal.

Ce n'est pas une question de sensibilité, il n'y a pas de "gencives sensibles", c'est bien le signe d'un tissu inflammatoire et cela nécessite une consultation chez le dentiste", prévient notre interlocutrice. "Attention, qu'elles soient électriques ou manuelles, seules les brosses souples permettent de brosser les gencives sans les abîmer", rappelle-t-elle.

Traitement : que faire en cas de saignement de gencives ?



Le traitement se fait en quatre étapes :

Le diagnostic : un bilan radio de précision (petites radios en bouche de tous les secteurs) permet de mesurer le niveau osseux, pour voir si le patient a déjà perdu de l'os. Un examen clinique évalue l'état inflammatoire.

Le traitement à la maison : "le dentiste doit proposer à son patient une éducation thérapeutique adaptée, afin de mettre en place une hygiène efficace (brosse adaptée, fil, brossettes, révélateur de plaque...) et corriger les autres facteurs de risques (l'arrêt du tabac est indispensable pour guérir d'une parodontite, l'alimentation doit être normalisée également...)", explique le Dr Constance Leger.

Un détartrage sous-gingival (sous la gencive) chez le dentiste : une fois que le patient a fait ce travail préparatoire, la gencive a suffisamment dégonflé pour supporter les instruments. Ce nettoyage est aussi appelé "curetage", "surfaçage", ou "lithotricie". Il permet d'éliminer le tartre présent sous la gencive, qui continue sans cela à l'irriter. "Si nécessaire, il faudra parfois pour éviter les récurrences (re)faire certains soins (par exemple, une couronne trop grande crée un recoin qu'on ne peut pas bien nettoyer en-dessous, ou bien des dents de sagesse un peu recouvertes de gencive ne sont pas complètement atteintes par le brossage...) ou envisager de l'orthodontie (si les chevauchements empêchent un bon nettoyage notamment)", précise le chirurgien-dentiste.

Une phase dite de "maintenance" : il faut maintenir les résultats obtenus, c'est-à-dire une bouche toute propre, et empêcher les bactéries agressives de se redévelopper, sans cela la gingivite (voire la parodontite) récidivera. Le patient doit conserver les bons gestes appris, pour toute sa vie.

Des réévaluations cliniques et radiographiques doivent être effectuées à une fréquence qui dépendra de l'efficacité au quotidien, généralement tous les ans, une fois que l'hygiène est bien en place.

Détartrage dentaire :

Le détartrage consiste en l'élimination de dépôt calcifié de plaque dentaire au-dessus des gencives.

Signes d'Alzheimer : au début, jeune, fin de vie, lesquels ?



SYMPTOMES ALZHEIMER. La maladie d'Alzheimer se développe dans le cerveau 10 à 15 ans avant l'apparition des premiers symptômes. Pertes de mémoire, désorientation... Le point sur les signes d'alerte précoces et tardifs avec le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer.

Quels signes d'alerte au début de la maladie d'Alzheimer ?

Le signe d'alerte principal de la maladie d'Alzheimer ce sont les pertes de mémoire. Mais pas n'importe lesquelles : "Ce sont des troubles de la mémoire récente, explique le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer, c'est-à-dire que la personne a vraiment des difficultés à se souvenir des faits récents. Elle est aussi incapable d'acquérir de nouvelles informations." Concrètement, en début de maladie, elle peut savoir qui sont ses enfants et petits-enfants mais elle ne se souviendra pas de ce qu'elle a mangé au repas du midi et si on lui donne l'information, elle reposera la question une demi-heure ou une heure plus tard et ce de façon récurrente. "Les questions répétitives doivent vraiment alerter, quel que soit l'âge parce que ça suggère que la personne n'arrive pas à enregistrer de nouvelles informations." L'entrée dans la maladie peut se faire aussi avec des problèmes de désorientation : "Il s'agit de personnes qui arrivent à compenser sur la mémoire mais qui ne sont pas capables de lire une carte ou de s'orienter dans la rue ou en voiture" précise la chercheuse.

Quels sont les symptômes neurologiques de la maladie d'Alzheimer ?

La maladie d'Alzheimer est une maladie "neuro-évolutive". Elle a d'abord des répercussions neurologiques sur la mémoire et l'orientation dans l'espace puis à un stade plus avancé "la personne peut avoir des troubles du langage, des difficultés à planifier un rendez-vous, des difficultés à accomplir des tâches du quotidien comme faire ses courses ou encore faire un nœud de cravate" énumère notre interlocutrice.

Dans la maladie d'Alzheimer, la personne oublie ses oublis.

Les pertes de mémoire

La maladie d'Alzheimer entraîne des troubles de la mémoire qu'il faut distinguer des pertes de mémoires liées au vieillissement cognitif naturel : "On a tous des plaintes cognitives surtout à partir de 50 ans, c'est très commun et ça peut arriver parce qu'on a pensé à autre chose, parce que l'attention a été changée donc on a oublié, par exemple où on a mis ses clés, ce n'est pas grave" Dans la maladie d'Alzheimer, le plus souvent, la personne oublie ses oublis : "La personne qui vient par exemple en consultation avec la liste écrite détaillée de tous ses oublis n'a pas forcément le profil d'un(e) malade d'Alzheimer.

Quels sont les symptômes physiques de la maladie ?

Les symptômes physiques se manifestent plus tard dans la maladie mais ne sont pas directement liés à la maladie d'Alzheimer : "Ce n'est pas comme avec la maladie de Parkinson, explique le Dr Panchal. Il n'y a pas de troubles moteurs et de problèmes physiques directs. Il s'agit plutôt des conséquences de la maladie d'Alzheimer." Concrètement, la personne atteinte d'Alzheimer bouge moins au fil du temps, marche moins ce qui favorise les déséquilibres et les chutes et "c'est ce qu'il faut absolument éviter".



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série de suspense - France 2024 Rien ne t'efface	TF1
21h00	Série policière Allemagne- 2024 Surface	2
21h00	Téléréalité 2025 L'amour est dans le pré	6
21h00	Série humoristique Canada - 2024 Empathie	CANAL+
20h50	Film d'action Etats-Unis - 2023 Mission Impossible : Dead Reckoning	W9
20h00	Film de science-fiction Etats-Unis - 2011 World Invasion : Battle Los Angeles	CINE + FRISSE
21h00	Série humoristique France Kaamelott	6ter
21h00	Comédie - France 2024 Ici et là-bas	CINE + PREMIER
21h50	Rallye Rallye : WRC, Rallye du Paraguay	CANAL+ SPORT
21h00	Comédie - Etats-Unis 2024 Beetlejuice Beetlejuice	CINE + CINEMA
20h50	Film documentaire France - 2023 Apprendre	CANAL+ family
21h10	Film fantastique Etats-Unis - 2018 Black Panther	TMC



Série humoristique (Grande-Bretagne - 2023)
Saison 1 - Épisode 1/2

Such Brave Girls

Dans cet épisode poignant de la série, Deb (Kat Sadler) encourage son amie Josie (Louise Brealey) à se lancer dans la recherche d'un emploi, une démarche qui suscite chez cette dernière un mélange d'excitation et d'angoisse. Alors qu'elle s'apprête à faire ce grand saut vers l'inconnu, Josie prend également la décision difficile de mettre fin à sa relation toxique avec son petit ami manipulateur, un choix qui pourrait changer le cours de sa vie.

22h00
Série d'action (France - 2023)
Saison 1 - Épisode 1/2

Paris Has Fallen

Alors que la tension monte à Paris, une attaque audacieuse vise l'ambassade britannique, plongeant la capitale française dans le chaos. Les autorités, dont la section antiterroriste française et le MI6, se lancent dans une course contre la montre pour démêler les fils de cette conspiration. Vincent (Tewfik Jallab) et Zara (Ritu Arya), deux agents déterminés, unissent leurs forces pour suivre la piste d'un marchand d'armes notoire, Karim Hassan.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					C O N S T A N T I N E					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:17	12:30	16:11	19:03	20:32	04:23	12:35	16:15	19:07	20:35	04:38	12:49	16:29	19:21	20:48	04:39	12:40	16:16	19:08	20:30	04:44	12:56	16:36	19:28	20:55	04:50	13:01	16:40	19:32	21:00	04:53	13:04	16:43	19:35	21:02

LE JEUNE

N° 8277 – LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	29°	21°
Constantine	39°	19°
Ouargla	42°	26°

MORT FILMÉ DANS UN HÔPITAL L'ÉTHIQUE BAFOUÉE

Le respect des morts est une obligation sacrée et toute violation de ce principe fondamental constitue un crime moral avant même d'être une faute professionnelle. C'est ce qu'a affirmé, hier, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, au Jeune Indépendant, en réaction au scandale qui secoue l'hôpital Salim-Zmirli d'El-Harrach, où une infirmière a été suspendue après avoir filmé et diffusé en direct sur TikTok la préparation du corps d'un défunt.



Le Dr Berkani a été catégorique, il a affirmé que «la suspension immédiate de cette infirmière est une mesure justifiée et nécessaire». Face à ce geste d'une gravité extrême, indigne de la mission sanitaire, qui a provoqué un séisme moral dans l'opinion publique et une vague d'indignation nationale, il a dénoncé «un manquement grave, à la fois sur le plan éthique, déontologique et humain», rappelant que «le défunt mérite le respect absolu, d'abord en tant qu'être humain mais aussi d'un point de vue religieux».

Dans la pratique médicale comme dans nos traditions, le visage d'un mort est toujours recouvert pour préserver sa dignité. «Ce geste malheureux, qui transforme un moment solennel en spectacle numérique, constitue une profanation inacceptable», a-t-il martelé. Pour le président de l'Ordre des médecins, la gravité de l'acte ne fait aucun doute, soulignant qu'il y a eu violation du secret médical et atteinte à l'image d'une personne décédée, qui ne peut se défendre. Filmer et exposer un corps sans autorisation est une faute grave devant conduire à des poursuites judiciaires».

Allant plus loin, le Dr Berkani a évoqué la nécessité d'une expertise psychiatrique à l'encontre de l'infirmière, relevant que «ce comportement est anormal et inquiétant. Il n'est pas seulement contraire à l'éthique médicale, il heurte la morale, nos valeurs sociétales et religieuses. Il révèle peut-être un déséquilibre qui doit être évalué». Toutefois, il a soutenu que cette affaire ne peut, en

aucun cas, rester sans suite, martelant que «le ministère de la Santé doit aller au-delà de la suspension. Des mesures correctives et exemplaires doivent être appliquées pour restaurer la confiance des citoyens».

Face à l'onde de choc provoquée par la vidéo, la réaction des autorités sanitaires a été immédiate. Hier matin, la direction de l'hôpital Salim-Zmirli a annoncé la suspension de l'infirmière, dans l'attente des résultats de l'enquête administrative et des procédures judiciaires.

Dans son communiqué, l'administration a qualifié ces agissements de «graves et inadmissibles», dénonçant une «atteinte flagrante aux règles de déontologie, aux valeurs morales et aux lois encadrant l'exercice de la profession infirmière».

La veille déjà, le ministère de la Santé avait réagi en premier, publiant dans la soirée un communiqué condamnant «un comportement inhumain, étranger à nos valeurs religieuses et sociétales, et en totale contradiction avec les principes fondamentaux du métier d'infirmier et la noble mission du secteur de la santé».

Le département a exprimé son indignation profonde, dénonçant des actes qui «portent atteinte à la dignité du mort et blessent les sentiments des familles endeuillées».

Le ministère a promis l'application de «toutes les mesures légales et réglementaires» contre la mise en cause, y compris des poursuites judiciaires, tout en réaffirmant son «engagement ferme et irrévocable à protéger l'honneur des patients et la dignité des défunts».

COLÈRE ET STUPÉFACTION

La vidéo, devenue virale en quelques heures, a bouleversé les réseaux sociaux, où les réactions de colère et de stupéfaction se sont multipliées. Les appels à des sanctions exemplaires ont envahi la Toile, accompagnés de rappels solennels aux valeurs morales et religieuses qui fondent la profession médicale. «Transformer la mort en contenu de divertissement numérique est un franchissement de toutes les limites», s'est insurgé un commentateur, résumant l'indignation collective.

Au-delà de la réaction morale et institutionnelle, la question juridique s'impose désormais avec acuité. Selon les experts juridiques, ce geste peut constituer plusieurs infractions pénales, passibles de lourdes sanctions. Le Code pénal algérien est explicite. L'article 153 réprime de deux à cinq ans de prison, assortis d'une amende allant de deux à dix millions de centimes, tout acte portant atteinte à l'intégrité d'un cadavre.

Un simple geste ou comportement jugé irrespectueux envers un corps sans vie peut suffire à caractériser l'infraction. La diffusion de telles images relève également de l'atteinte à la vie privée, incrimination définie par l'article 303 bis du Code pénal. Elle est passible de six mois à trois ans de prison et d'une amende pouvant atteindre trente millions de centimes. Dans ce dossier, la faute est d'autant plus lourde que l'auteur de la vidéo est une infirmière.

Or, l'article 201 du Code pénal

punit d'un à six mois d'emprisonnement et d'une amende de deux à dix millions de centimes tout professionnel de santé, médecin, chirurgien, pharmacien, sage-femme, qui révèle un secret lié à sa fonction. Les proches du défunt sont en droit de déposer plainte auprès du procureur de la République afin de déclencher une enquête judiciaire. Ils peuvent également exiger une réparation pour le préjudice subi.

Pour de nombreux spécialistes, cette affaire doit servir d'électrochoc. Elle rappelle l'urgence de sensibiliser les professionnels de santé, mais aussi les étudiants et toute personne intervenant dans le secteur médical, aux conséquences de telles dérives. D'autant plus que le geste filmé n'est pas seulement une faute individuelle, il fragilise la confiance des citoyens envers l'hôpital public et ternit l'image d'une profession censée être synonyme d'humanité et de compassion.

Finalement, ce scandale rappelle une vérité universelle, la dignité humaine ne s'arrête pas avec la mort. Elle se prolonge jusque dans la mémoire des défunts. La profaner, c'est blesser les familles, mais aussi l'ensemble de la société. Aucune modernité technologique, aucune évolution numérique ne peut justifier une telle transgression. Par conséquent, le plus grand défi aujourd'hui est de restaurer la confiance dans les structures hospitalières et de réaffirmer, sans ambiguïté, que la dignité humaine demeure sacrée, jusque dans la mort.

Sihem Bounabi

PROMOTIONS IMMOBILIÈRES NON DÉCLARÉES

La justice réagit

LE MINISTÈRE de la Justice tire la sonnette d'alarme sur des cas de promotion immobilière exercée de manière illégale, sous couvert d'activités familiales ou privées, qui ont été signalés à travers le pays. Une note officielle a été adressée au président de la Chambre nationale des notaires, lui demandant d'informer l'ensemble des notaires exerçant sur le territoire national. Dans ce document émanant de la Direction générale des affaires judiciaires, signé par la Direction des affaires civiles, avec le sceau de l'Etat, les autorités mettent en garde contre la conclusion de contrats notariés en lien avec des activités de promotion immobilière exercées sans agrément légal. Selon le ministère, certains individus érigent des bâtiments à usage d'habitation, prétendant qu'il s'agit de projets familiaux. En réalité, ces constructions sont destinées à la vente de logements ou de locaux commerciaux, constituant ainsi une activité de promotion immobilière dissimulée, exercée sans le certificat d'agrément requis. Ce type de manœuvre est contraire à la loi n° 04-11 régissant l'activité de promotion immobilière, notamment à son article 4, qui interdit formellement toute activité de promotion immobilière sans agrément. L'article 77 du même texte renforce cette interdiction, en renvoyant explicitement à l'article 243 du Code pénal, qui prévoit des sanctions pénales à l'encontre des contrevenants. Dans cette optique, le ministère appelle les notaires à redoubler de vigilance lors de la rédaction des contrats notariés relatifs à ces opérations. Il leur est demandé de vérifier la nature juridique des parties contractantes et de s'assurer que ces dernières disposent bel et bien du certificat d'agrément de promoteur immobilier, comme l'exige la loi. A défaut d'une déclaration explicite de l'activité de promotion immobilière, certains éléments peuvent alerter les notaires sur la véritable nature du projet. Parmi ceux-ci, la présentation d'un état descriptif de division (EDD) contenant un nombre significatif de lots dans le cadre d'une opération de vente ou d'acquisition. Un tel document constitue un indice suffisant permettant de soupçonner l'existence d'une activité de promotion immobilière. Dans les cas suspects, il est désormais impératif que les notaires exigent la présentation du certificat d'agrément avant d'engager toute procédure d'enregistrement foncier auprès des services de la conservation foncière. Le ministère rappelle également que ces instructions s'inscrivent dans le cadre de l'application rigoureuse du décret exécutif n° 84-12, qui fixe les modalités de délivrance de l'agrément pour l'exercice de l'activité de promoteur immobilier, ainsi que les règles relatives à la tenue des états descriptifs des biens immobiliers.

Meriem D.